

2004 - 2014

10 ANS DE GESTION SOCIALISTE A LA RÉGION BRETAGNE

>> LA BRETAGNE
DÉCROCHE



Breizh tu-dehou
ha tu-kreiz 

**CE LIVRET A ÉTÉ INTÉGRALEMENT FINANCÉ ET ÉDITÉ
PAR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX DU GROUPE DROITE & CENTRE DE BRETAGNE**

DIRECTRICE DE PUBLICATION : BERNADETTE MALGORN

OCTOBRE 2014



SOMMAIRE

Vos conseillers régionaux Droite & Centre de Bretagne	p.4/5
Avant-propos	p.7
Le décrochage breton LA BRETAGNE DE 2000 À 2006 DE 2007 À 2013 DE 2014 À 2020	p.8
Une méthode socialiste lourde et opaque DES CHOIX BUDGÉTAIRES À CONTRE-SENS GOUVERNANCE : UN DÉNI DE DÉMOCRATIE	p.13
L'absence de vision stratégique des socialistes LEUR RENONCEMENT AU DÉSENCLAVEMENT UNE POLITIQUE TERRITORIALE INOPÉRANTE L'ÉCONOMIE CORSETÉE LA FORMATION INADAPTÉE DES JEUNES LA CULTURE POUR TOUS ? UNE POLITIQUE DE L'EAU A CONTRE-COURANT NUMÉRIQUE : UNE LENTE MONTÉE EN DÉBIT PACTE ÉLECTRIQUE BRETON : UNE ÉVALUATION INDISPENSABLE	p.18
Des flip & des flop	p.41
La réalité : quel avenir ? UN PACTE OU UNE DUPERIE ? UNE DÉCENTRALISATION SANS PROJET	p.42
Ils ont dit	p.46
Donner un cap	p.47





Vos conseillers régionaux



Joël MARCHADOUR
Maire de Ploudaniel

**Commission
Culture et Sports**



Bernadette MALGORN
Conseillère municipale
de Brest

**Commission
Culture et Sports**



Françoise LOUARN

**Commission
Finances**



Gaëlle NICOLAS
Maire de Châteaulin

**Commission
Économie**



Jacques Le GUEN
Adjoint
de Plounévez-Lochrist

Commission Finances



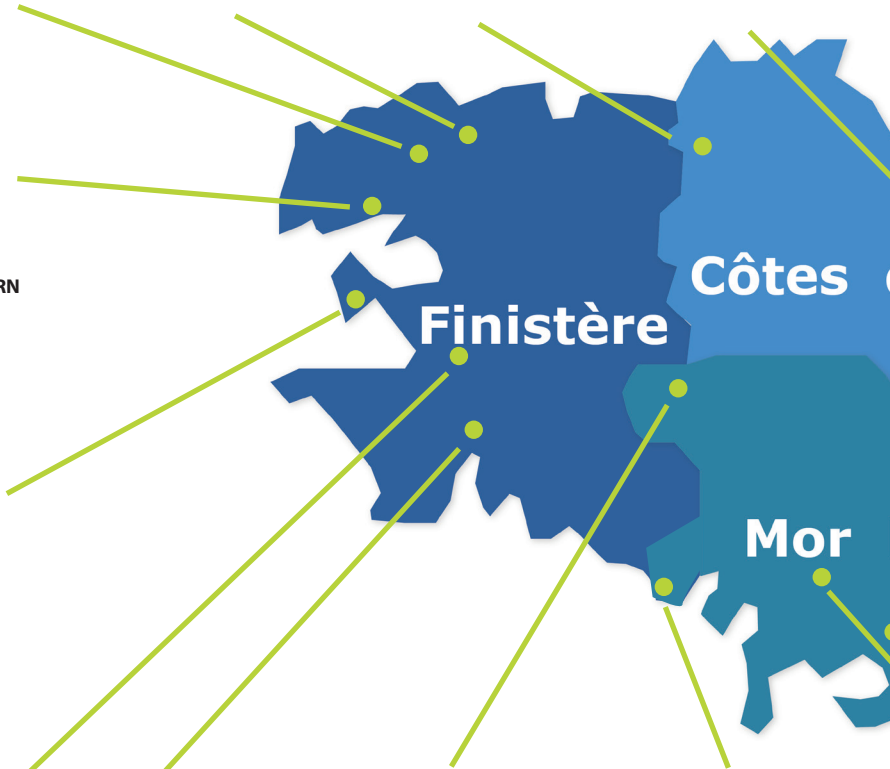
Hervé GUÉLOU
Maire de Plufur

Commission Économie



Sylvie GUIGNARD
Conseillère municipale
de Langueux

Commission Environnement



Ludovic JOLIVET
Maire de Quimper

**Commission Aménagement
du Territoire**



David Le SOLLIEC
Maire de Gourin

Commission Environnement



Teaki DUPONT-TEIKIVAEHOH
1ère adjointe de Ploemeur

Commission Culture et Sports





Centre Droite & Centre de Bretagne



Stéphane de SALLIER DUPIN
*Conseiller municipal
de Lamballe*

Commission Solidarités



Marie-Christine Le HÉRISSE
*Conseillère municipale
de Saint-Malo*

**Commission Aménagement
du Territoire**



Bernard MARBOEUF
Maire de Lécousse

Commission Finances



Delphine DAVID
*Maire
de Montfort-sur-Meu*

**Commission
Économie**



Bruno CHAVANAT
*Conseiller municipal
de Rennes*

**Commission
Formation**



Françoise BOUSSEKEY
Maire de Sainte-Marie

**Commission
Environnement**



Françoise EVANNO

Commission Formation



Gilles DUFEIGNEUX
Conseiller municipal de Vannes

**Commission Aménagement
du Territoire**



François GUÉANT

Commission Formation

LA BRETAGNE DÉCROCHE



Pennad-digor

Biken n'eus bet bevet e Breizh un enkadenn armerzhel ken spontus, ken skijus, ken diaes evit ar boblans. Ur bern embregerezhioù a zo tizhet hag an niver a dud dilabour ne ra nemet kreskin. Ar familhoù tizhet a c'houzanv, ankeniet oll evit dazont o bugale. Manifestadegoù muioc'h, muian a vez savet er straedoù pa vez serret embregerezhioù.

Abae dek vloazh emaint ar socialisted e penn Rannvro Breizh ha poent eo d'en ober ur bilanz. War pouezh un nebeut temou, e glask al levrig-man, savet gant strollad politikel "Breizh tu-dehou ha tu-kreiz" eus ar c'huzul Rannvro, gouzout petra a zo c'hoarvezet e-pad an dekvet bloavezh tremenet.

Ar strollad kuzulierien "Breizh tu-dehou ha tu-kreiz" n'eus roet atav, ha bep wech, e ali, e ginnigoù evit diskoulman kudennoù ar Vretoned. Ziwezhañ ar socialisted a zo chomet re alies gant menozhoù strizh, eus an amzer tremenet hag, hiziv, emaint dirag ur gwirvoud gwall kriz.

Goude bezan lennet al levrig-man e vo surmat merzhed ganeoc'h e oa tu d'en ober en un doare all.

Rein un hent

Daoust d'ar vuhez diaes a zo breman, n'eo ket fall pep tra. Atav int bet barrek ar vretoned, daoust d'an diaesterioù, da vont waraok, hervez ar ger ardamez brudet, Kalonek ha krenv d'al labour int, awalc'h eo lezhan anezho d'en ober. Dezho, memestra, kaout ur raktres plaen a-berzh ar galloud politikel ha ket, evel breman, gwelout ar reolennoù hag al lezennoù o chench re alies, pe o tont eus Bro-Europa, pe eus Bro-C'hall hag, ouzhpenn-se breman, eus Rannvro Breizh.

Gwelet eo bet a-hed al levrig-man penaos n'ho deus ket gouezhet ar socialisted sevel un hent sklaer evit ar vro, ken tapet e oant gant ho ideologiezh politikel. Ar Rannvro a rankfe bezan da servij ar vretoned, d'ar re a labour hag d'an embregerezhioù.

Dilennidi ar strollad rannvroel "Breizh tu-dehou ha tu-kreiz" a sonj krenv hag eo red pouezhan war 3 dra :

- Tostaat Breizh eus ar marc'hajou ekonomikel : an tren-tizh, an hentou, ar c'hirri-nij hag an energiezh,*
- Degaz embregerezhioù nevez e pep lec'h,*
- Stumman ar re yaouank evit an implij ha dreist-oll dre an deskarderezh pleustrek.*

Se a dalv, evel just, bezan kalonek awalc'h evit ober dibabou reizis ha ket poultrennan hervezh e interestoù politikel berr-wel.

A benn un nebeut mizvezhoù e vo echu al leuriadur rannvroel-man : ar mare deomp, goude al levrig-man, da sevel piz ur raktres evit Breizh.

Laouen tre e vefemp da zegemer o sonjoù, ivez, diwarbenn dazont hor bro.

Dilennidi strollad rannvroel "Breizh tu-dehou ha tu-kreiz"



Avant-propos

La Bretagne est frappée par une crise économique inédite dans son histoire. Inédite par son ampleur, inédite parce que tous les secteurs de notre économie régionale sont touchés : l'agriculture, les industries agroalimentaires, la pêche, le bâtiment, l'industrie automobile, le secteur des nouvelles technologies, le commerce, l'artisanat ...

Le nombre de défaillances d'entreprises ne cesse de croître. La Bretagne, qui jusque-là avait été épargnée par le chômage de masse, a vu son nombre de demandeurs d'emploi exploser.

De nombreuses familles n'arrivant plus à boucler leur fin de mois, sont inquiètes pour leur avenir et celui de leurs enfants. Devant des carnets de commandes vides, les chefs d'entreprise hésitent à investir et n'embauchent pas. Nous comprenons les difficultés qui sont les vôtres et que vous avez exprimées dans des manifestations ou dans les urnes lors des dernières échéances électorales.

Depuis dix ans les socialistes ont fait des promesses aux Bretons, il est temps de regarder la réalité en face.

Où en est-on du désenclavement de la Bretagne? Les socialistes en finiront-ils avec leur double langage sur l'agriculture et l'agroalimentaire? Veulent-ils une Bretagne dotée d'une industrie productive, créatrice d'emplois, ou se recroquevillent-ils sur l'économie résidentielle ? Sont-ils prêts à investir et innover dans la formation des jeunes pour leur permettre de trouver un emploi en Bretagne ? Souhaitent-ils laisser des espaces de liberté aux Bretons pour créer ? Ce livret n'a pas la prétention d'analyser l'ensemble des politiques conduites durant cette période par la gauche. Nous avons sélectionné des sujets que nous considérons majeurs pour l'avenir de la Bretagne et emblématiques de la politique socialiste qui a conduit au décrochage breton.

Car au terme de ces dix années, force est de constater que les socialistes sont responsables du triple décrochage, économique, territorial et démographique auquel la Bretagne est confrontée. Ils n'ont pas su faire les bons choix au bon moment et ont masqué ce manque de courage politique à grand renfort de communication. Aujourd'hui, ils sont rattrapés par la réalité.

A la lecture de ce livret, notamment à travers nos prises de position, vous constaterez que d'autres solutions sont possibles. Pour redonner un avenir à la Bretagne, il faut fixer un cap. Elus du groupe Droite & Centre de Bretagne, soucieux de vos préoccupations, nous sommes à votre écoute et faisons entendre votre voix au Conseil régional.

Bernadette MALGORN, Présidente du groupe Droite & Centre de Bretagne, Sylvie GUIGNARD, Stéphane de SALLIER DUPIN, Hervé GUÉLOU, Jacques Le GUEN, Françoise LOUARN, Ludovic JOLIVET, Gaëlle NICOLAS, Joël MARCHADOUR, Delphine DAVID, Bruno CHAVANAT, Marie-Christine Le HÉRISSE, Bernard MARBOEUF, Françoise BOUSSEKEY, David Le SOLLIEC, Françoise EVANNO, François GUÉANT, Teaki DUPONT-TEIKIVAEHO, Gilles DUFEIGNEUX.





Le décrochage breton

La préparation des Contrats de plan entre l'Etat et la Région et les Programmes européens sont l'occasion d'établir des diagnostics territoriaux de la Bretagne. Ces diagnostics mettent en avant les atouts de notre région mais pointent aussi ses faiblesses. Ces documents servent de base de travail aux élus régionaux pour mettre en œuvre des politiques publiques valorisant ces atouts et anticiper les menaces qui pèsent sur notre région. Trois diagnostics permettent de dresser un tableau de la Bretagne : celui établi pour la période 2000/2006, puis sur la période 2007/2013, enfin le diagnostic prospectif 2014/2020.

LA BRETAGNE DE 2000 À 2006

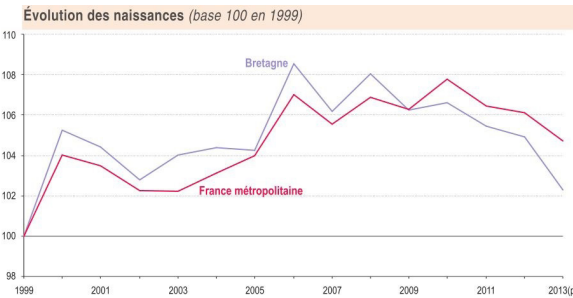
Durant cette période où la gauche est arrivée aux affaires au Conseil régional, notre région vivait encore sous l'ère du « miracle breton ». Il se caractérisait par plusieurs éléments :

- une croissance démographique avec une répartition équilibrée de la population ayant pour conséquence une cohésion sociale et territoriale,
- un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale,
- après avoir rattrapé son retard économique, la Bretagne devient un espace de « référence » offrant les possibilités d'un développement endogène et durable.

Cependant, ce diagnostic commence à mettre en exergue quelques failles de notre modèle :

- l'accessibilité ,
- un risque de déséquilibre entre l'Est qui se développe autour de la métropole rennaise et l'Ouest,
- un infléchissement de la croissance des industries agroalimentaires.

Avec une majorité socialiste et écologiste, Jean-Yves Le DRIAN arrive au pouvoir en avril 2004 à la tête d'une région où la fiscalité est parmi les plus basses de France et où l'endettement est inférieur à la moyenne nationale. La gauche se met alors à rêver sans tenir compte des signaux d'alerte. Lors des assises territoriales de Lorient en décembre 2007, le président du Conseil régional prévenait qu'il ne voulait pas que la région se transforme en « Breizh riviera » où l'économie résidentielle serait prédominante. Dans l'euphorie de la Breizh Touch (septembre 2007), il déclare même au journal Libération : « La Bretagne peut devenir un tigre, un moteur de croissance pour la France et l'Europe ».



(p) : données provisoires
Source : Insee, état civil

Pourtant, les socialistes ont tourné le dos à l'économie productive, si bien que de la terre de production qu'elle était dans les années 80, la Bretagne est devenue une « terre de services ». « Un grand retournement démographique pour la Bretagne », toujours dixit Jean-Yves Le DRIAN, mais qui cache un vieillissement de la population et une chute du solde naturel.

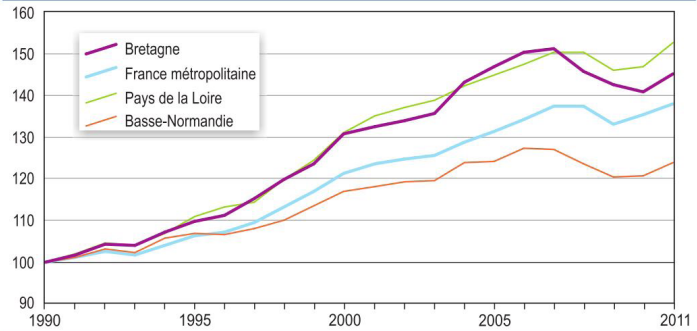




LA BRETAGNE DE 2007 À 2013

Le diagnostic porté sur notre région ne pouvait pas prendre en compte la crise financière de 2008 venue des Etats Unis.

Évolution du PIB* (base 100 en 1990)



Nos atouts demeurent : forte création d'emplois (+2,5% par an entre 1994 et 2004), augmentation de la richesse de notre PIB, lancement du projet de Ligne à grande vitesse ...

* Pib en volumes chaînés
Source : Insee, Comptes régionaux

Pourtant les menaces qui pèsent sur notre modèle sont de plus en plus précises :

- forte émigration des jeunes et vieillissement de la population,
- formation des jeunes trop académique et faible ouverture de nos universités à l'international,
- piliers économiques fragilisés,
- faible valeur ajoutée par emploi,
- région mal placée en matière d'innovation, deux métropoles n'atteignant pas les standards européens.

Lors du vote du budget 2007 alors que la croissance commence à ralentir et que l'on a connu les soubresauts de la crise alimentaire mondiale, la majorité socialiste, à mi-mandat, ne remet pas ses choix en cause et pratique toujours l'autosatisfaction. « *Nous avons dit que l'avenir de la Bretagne reposait sur son indispensable désenclavement. Nous nous sommes mobilisés afin d'être au rendez-vous de 2012* », « *Nous avons dit en 2004 qu'il fallait parier sur la matière grise pour la formation et la recherche. Nous avons mis en place un plan pour rénover les lycées et établi la gratuité des manuels scolaires* », « *Le chemin est tracé et bien tracé* ».

Les signes d'alerte et ils sont nombreux (les mises en chantier de logements neufs ont chuté de 30% sur les neuf premiers mois de 2008) n'ont toujours pas été pris en compte par l'exécutif socialiste.

L'opposition lançait alors cet avertissement :

« A la lecture du troisième budget de votre mandature, nous avons envie de vous dire qu'il est grand temps de troquer votre ciré jaune de campagne qui exprime peut-être un désir de Bretagne pour un bleu de travail qui exprimerait un vrai projet et une vraie ambition pour la Bretagne ».



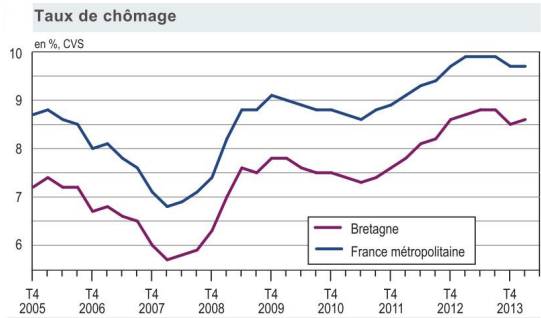


Septembre 2008, la chute de Lehman Brothers entraîne la planète dans une crise inédite. L'onde de choc se propage en Bretagne au sein du groupe PSA et de ses sous-traitants, chez Motorola mais aussi dans le bâtiment dont les carnets de commandes se vident. Amortisseur provisoire de la crise, l'industrie agroalimentaire, bien mal traitée par les socialistes, résiste encore. « *L'agroalimentaire breton avec son système coopératif, est relativement autonome. Paradoxalement, ce qui dessert cette industrie en période de croissance, parce qu'elle n'est pas à l'international, la rend moins vulnérable en période de crise* » (La Croix - octobre 2008).

Au lieu de regarder la réalité en face, les socialistes s'arc-boutent et fuient leurs responsabilités locales en désignant le gouvernement comme responsable de la crise qui frappe la France et dont ils s'imaginent qu'elle s'est arrêtée aux portes de la Bretagne. La crise s'installe lentement mais durablement en Bretagne, pourtant le président du Conseil régional conclut son premier mandat en déclarant le 14 janvier 2010 : « *le contrat que nous avions à la l'égard des Bretonnes et des Bretons : Bretagne à gauche, Bretagne pour tous, nous l'avons intégralement respecté* ». Bien évidemment faux ! Un seul exemple : la LGV devant mettre Brest et Quimper à 3h de Paris n'est pas encore arrivée.

LA BRETAGNE DE 2014 À 2020

Ce diagnostic réalisé dans le cadre de la programmation des futurs contrats européens est sans appel. Il est à la fois le bilan de sept ans de gestion socialiste et la confirmation d'une rupture dans le « *modèle breton* » explicable en partie par la crise, mais aussi et surtout par le manque d'anticipation d'un exécutif qui se voulait pourtant « *stratège* ».



Note : données trimestrielles
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Au premier trimestre 2014, le taux de chômage en Bretagne est encore en progression, il atteint 8,6% contre 9,7% en niveau national. Après sept années de « *rêve* » entretenu par une puissante communication, les socialistes sont confrontés à la dure réalité de la Bretagne qu'ils ont contribué à dégrader.

Dès 2010, le groupe Droite & Centre avait alerté l'exécutif socialiste sur les menaces pesant sur la Bretagne et qui pouvaient se résumer en **un triple décrochage** :

- **décrochage économique,**
- **décrochage territorial,**
- **décrochage démographique.**

Au président du Conseil régional qui en février 2011 présentait son budget comme le « *premier budget post-récession* », nous répondions :

« *Dans ce budget nous ne voyons pas la traduction du grand projet dont la Bretagne a un besoin urgent pour anticiper les mutations économiques à venir.* »





UN DIAGNOSTIC SUR LA BRETAGNE EN 2013

1) Une région qui a connu un exceptionnel rattrapage économique **mais dont les filières structurantes sont fragilisées**

- Faible image économique. Faible internationalisation des entreprises,
- Fragilités et dépendance (hors Bretagne) de nos filières structurantes ,
- Manque d'entreprises de taille intermédiaire et problème de transmission des entreprises,
- Résidentialisation de l'économie. La fameuse « Breizh riviera », dont les socialistes ne voulaient pas.

2) Une région européenne et maritime **mais marquée par son handicap géographique et ses distances internes**

- Absence d'aéroport de niveau européen,
- Aggravation du handicap géographique (coût de l'énergie),
- Décrochage de l'Ouest régional,
- Pas d'avantage comparatif en matière numérique.

3) Pari sur la société de la connaissance **mais pas assez attractive**

- Faible visibilité internationale de la recherche bretonne,
- Faiblesse de la Recherche&Développement dans le secteur privé.

4) **Une région au profil énergétique et environnemental spécifique**

- Artificialisation des terres,
- Aggravation des fragilités énergétiques.

5) Une région de cohésion sociale et territoriale **mais qui connaît des disparités territoriales**

- Vieillesse de la population,
- Manque de personnel et d'équipements de santé en milieu rural.

6) Une région qui fait le pari de la formation **mais qui connaît des retards**

- Emigration des plus diplômés,
- Inadéquation en niveau de diplôme et tissu économique,
- Faible attractivité internationale de l'enseignement supérieur.

Source : « Porté à connaissance du Préfet » CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES DU B16 DE BRETAGNE AU DIAGNOSTIC STRATEGIQUE TERRITORIAL - Session du Conseil régional de Bretagne - décembre 2012

En juillet 2013, quatre universitaires de sensibilité socialiste, dont un ancien vice-président de la Région, commettaient l'essai « Secoue-toi Bretagne » accréditant les grandes lignes de notre analyse. Aujourd'hui, la Bretagne paie au prix fort le manque d'anticipation, les choix à contre-courant ou l'absence de choix de l'exécutif socialiste.

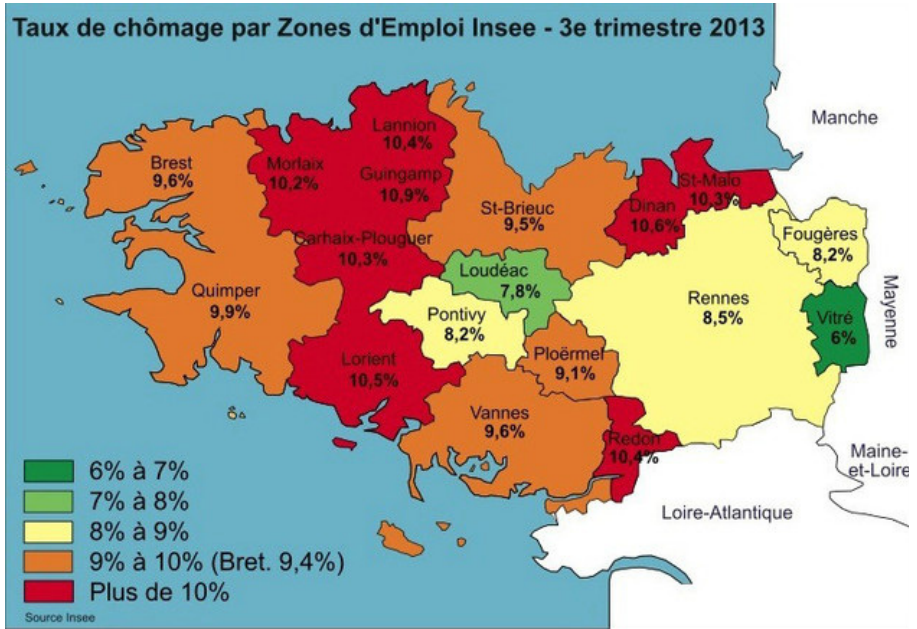
Les socialistes ont fait des promesses aux Bretonnes et aux Bretons, aujourd'hui c'est du travail qu'ils réclament dans une période où le chômage est en pleine explosion.





A longueur de sessions, notre groupe Droite & Centre de Bretagne a fait des propositions concrètes, notamment sur le désenclavement de la région, l'apprentissage, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, le développement et la transmission des PME ...

La Bretagne dispose de nombreux atouts mais l'exécutif socialiste les a gâchés.



Une méthode socialiste lourde et opaque

DES CHOIX BUDGÉTAIRES À CONTRE-SENS

>> Explosions fiscales

L'une des raisons de l'attractivité économique de la Bretagne était sa fiscalité modérée et parmi les plus faibles de France. Une « *gestion notariale* », caricaturaient les socialistes.

2005, leur première décision budgétaire : augmentation généralisée des impôts.

- Taxe Professionnelle : +17,42%
- Taxe Foncier bâti et non bâti : +11,7%
- Taxe sur les cartes grises : +19,6%

2006, nouvelles augmentations.

- Taxe Professionnelle : +10,6%
- Taxe Foncier bâti et non bâti : +7,6%
- Taxe sur les cartes grises : +16%

En deux ans, la Bretagne a perdu son avantage comparatif fiscal et le matraquage continue.

En 2007 quand les régions sont autorisées à moduler une partie de la Taxe sur les carburants vendus sur leur territoire, l'exécutif décide d'appliquer le taux le plus élevé, c'est toujours le cas en 2014.

UNE DES CARTES GRISES LES PLUS CHÈRES DE FRANCE

En 2012 en pleine crise automobile, c'est au tour de la Taxe sur les cartes grises qui est augmentée de 28%, ce qui fait de la Bretagne la troisième région de France où elle est la plus chère.

L'opposition de la droite et du centre a toujours dénoncé fermement et voté contre cette fuite en avant fiscale socialiste :

« *Re zo Re* ». *Trop c'est trop, ont scandé les Bretons lors de la manifestation de Quimper du 2 novembre 2013. Trop de réglementation mais aussi trop d'impôts* ».

Le groupe Droite & Centre de Bretagne a toujours manifesté sa méfiance au regard des revendications socialistes pour exiger plus d'autonomie fiscale des régions. L'autonomie fiscale n'est pas en soi le marqueur des libertés locales. Il suffit de prendre le cas allemand, Etat fédéral s'il en est, où les Länder ne disposent d'aucune autonomie fiscale et perçoivent leurs ressources de dotations de l'Etat fédéral. **Si, comme l'ont prouvé les années passées, autonomie fiscale se conjugue avec création de nouveaux impôts pour ensuite les augmenter, nous disons clairement non !**

Le ras-le-bol fiscal exprimé par nos concitoyens vaut autant pour la fiscalité nationale que la fiscalité locale qui a explosé ces dernières années. Quand des responsables socialistes réclament le rétablissement de la Taxe professionnelle au bénéfice des régions, c'est irresponsable au regard des charges qui pèsent déjà sur les entreprises. Il est vrai qu'en décembre 2006 Jean-Jacques URVOAS, alors conseiller régional socialiste et actuel député du Finistère, déclarait : « *la hausse de l'impôt ne nous fait pas peur* ». Mais elle fait peur aux Bretons !



>> Les socialistes se défaussent sur le gouvernement jusqu'en 2012

Leitmotiv des socialistes depuis 2004 : le désengagement de l'Etat. De 2004 à mai 2012, les socialistes n'ont pas eu assez de mots pour dénoncer un « *Etat prédateur dont la seule volonté est d'étrangler les régions* ».

Qu'en est-il dans la réalité ? En 2004 les dotations de l'Etat à la Bretagne étaient de 348M€, en 2014 elles sont de 606M€. En dix ans elles ont donc augmenté de 74% notamment pour financer les transferts de compétences. Certes, pour la 1^{ère} fois cette année dans le cadre de l'effort national de maîtrise de la dépense publique, les dotations versées à la Région sont en baisse de 17M€. Aujourd'hui, les socialistes pris entre leurs responsabilités locales, régionales et nationales tiennent un double discours et réclament à cor et à cri l'autonomie fiscale. Par ailleurs, auraient-ils oublié les 100M€ du Plan de relance du gouvernement FILLON en mars 2009 ?

Durant toute cette période, quelles que soient les majorités nationales, les conseillers régionaux de la droite et du centre ont eu une position constante qui peut se résumer en trois points :

- Stabilité fiscale,
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Recentrer la région sur ses compétences obligatoires et les projets structurants.

Durant cette même période les socialistes ont fait exactement le contraire !

>> Des dépenses de fonctionnement à la dérive

De 2004 à 2014, l'exécutif a été dans l'incapacité de réduire les dépenses de fonctionnement de la Région (y compris à périmètre constant hors transferts de compétences).

Chaque année, au moment des Orientations budgétaires, on nous jure la main sur le cœur que les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées. **Chaque année au moment du vote du budget, l'opposition met en garde la majorité sur ses choix ou non choix qui ne permettront pas de contenir les dépenses de fonctionnement.** Chaque année, l'heure de vérité sonne lors de l'examen du Compte administratif. Et chaque année nous constatons que l'exécutif n'a pas tenu ses engagements. En juin dernier examinant le Compte administratif 2013, nous notions :

« *L'engagement pris par l'exécutif était une augmentation du budget de fonctionnement limitée à 1,60%, à périmètre législatif constant, légèrement inférieure, au taux d'inflation prévisionnel (taux d'inflation de 2013 : 0,9%). Une nouvelle fois, les engagements ne sont pas tenus puisqu'à périmètre constant les dépenses de fonctionnement progressent de 2,5% ».*

Evoquant le cadre du budget régional, en 2012 le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER), composé de représentants de la société civile, s'inquiétait de cette dérive et posait cette question que nous faisons nôtre depuis des années sans être entendus par l'exécutif : « *Ne faudrait-il pas au contraire prendre davantage acte de cette nouvelle contrainte de limitation des ressources et faire un réexamen créatif des manières d'utiliser les fonds publics pour accroître leur efficacité ? N'y a-t-il pas de l'innovation à rechercher dans les organisations, dans les méthodes d'intervention afin de gagner en efficacité globale ? ».*





>> Vers une impasse budgétaire ?

En dénonçant la « gestion pépère » des socialistes, l'opposition de la droite et du centre entend souligner que l'exécutif n'a pas suffisamment investi au moment où nous étions en capacité de le faire : c'est-à-dire sur la période 2004/2009. Durant cette période, l'exécutif socialiste a en effet préféré laisser filer les dépenses de fonctionnement électoralement payantes plutôt que d'arrêter une stratégie d'investissements à vingt ans.

Résultat : aujourd'hui la majorité socialiste évalue à 2,7Md€ le montant des investissements à financer sur la période 2015/2020. La dégradation des comptes de la Région peut laisser penser qu'il sera possible de dégager un autofinancement maximum de 1,2Md€. Au niveau de l'emprunt, 415M€ ont d'ores et déjà été souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations et un accord de principe a été signé avec la Banque européenne d'investissement pour un montant de 300M€. Soit un total d'emprunts de 715M€. Epargne plus emprunts en cours, les ressources atteignent 1,9Md€ pour un montant de besoins de financements estimé à 2,7Md€.

A plusieurs reprises, **notre groupe s'est inquiété de cette dégradation due à un manque d'anticipation et faute d'avoir réalisé à temps un certain nombre d'investissements**. A plusieurs reprises, nous avons demandé à l'exécutif comment il comptait sortir de cette impasse budgétaire. Évidemment aucune réponse !

GOUVERNANCE : UN DÉNI DE DÉMOCRATIE

Le 24 février 2005, dans son discours de politique générale Jean-Yves Le DRIAN déclarait solennellement : *« L'Assemblée plénière est le lieu essentiel du débat politique. C'est elle qui fixe les modalités générales d'intervention de l'institution. Cela doit permettre de donner toute leur place aux débats politiques et toute sa place au rôle consultatif du CESER. Dans cet esprit, le Conseil régional n'est plus le lieu où, une fois pour toute l'année, on détermine l'ensemble de la politique régionale dans ses détails. Une fois les crédits affectés en masse lors du BP, c'est à l'occasion des séances ordinaires que seront présentées et discutées les différentes politiques régionales et donc les modes opératoires comme la ventilation des crédits action par action ».*

En 2010 dans son bilan, il déclarait encore : *« Nous avons élaboré de nouvelles méthodes de travail pour changer le Conseil régional, le rendre plus démocratique et lui permettre de gérer et d'anticiper et non plus simplement d'administrer ».* Au passage les socialistes oublient que six ans auparavant ils déclaraient que : *« la Bretagne était sous administrée ».*

Nobles intentions qu'en a-t-il été réellement pendant dix ans ?

Très vite l'exécutif s'est effectivement rendu compte que l'assemblée était le lieu légitime du débat politique. Alors pour fuir ce débat, l'exécutif socialiste a cherché à contourner l'assemblée régionale.





>> Multiplication des organismes extérieurs

En dix ans, nous avons vu pousser les organismes périphériques comme des champignons. Dès qu'un problème se pose, sont créés des commissions ad hoc, des conseils d'experts, des comités d'analyse, des conférences spécifiques, des observatoires.... Il existe ainsi une cinquantaine de structures périphériques dont les membres sont choisis par l'exécutif et rendent des avis sur tous les sujets. Avis qui s'imposent ensuite subrepticement à la représentation régionale.

Le groupe de la droite et du centre s'oppose à cette méthode qui, sous couvert de démocratie participative, relègue l'assemblée régionale à une chambre d'enregistrement.

L'assemblée consultative, représentant la société civile bretonne et habilitée à éclairer les conseillers régionaux, c'est le CESER.

>> Délégations à la Commission permanente

Contrairement aux promesses, ce n'est plus l'assemblée régionale « *qui discute les différentes politiques régionales, arrête les modes opératoires et ventile les crédits action par action* ». Jamais l'exécutif n'a exigé autant de délégations à la Commission permanente et le processus s'est accéléré ces trois dernières années. Il est plus facile de prendre des décisions dans le huis clos de la Commission permanente que d'en discuter au grand jour. **Nous avons voté contre ces délégations, qui sont ni plus ni moins un détournement de la démocratie**, aggravé par le fait que l'exécutif a toujours refusé de publier un guide des aides régionales.

>> Le B16 a décidé ...

Créé par la majorité, le B16 ou Conférence territoriale rassemble les exécutifs des grandes collectivités bretonnes (les onze communautés d'agglomération, les quatre conseils généraux et la Région). Au départ, le B16 avait vocation à être une instance d'information et de concertation sur les différentes politiques publiques conduites au niveau régional.

Les socialistes ont compris tout l'intérêt qu'il y avait à instrumentaliser le B16. Il est désormais consulté sur tous les grands dossiers régionaux. Pourquoi pas ? Mais une fois consulté, l'exécutif estime que cette consultation vaut décision et s'impose à l'assemblée régionale.

Le groupe Droite & Centre a manifesté son désaccord sur cette manière d'opérer. D'abord pour une question de principe : le B16 n'a pas à se substituer à une assemblée d'élus. Ensuite parce qu'**au sein du B16, où les socialistes ont la majorité, les oppositions ne sont pas représentées.** La conseillère régionale, ministre de la Décentralisation, Marylise LEBRANCHU l'a reconnu en public lors d'une session. Enfin parce qu'au fil des années, le B16 est devenu une technostructure réunissant plus de directeurs généraux que d'élus.

>> C'est dans le schéma ...

Autre moyen pour museler l'assemblée régionale : établir des schémas. Toutes les politiques régionales doivent être mises en coupe réglée, en schémas pour selon le discours officiel « *être une région stratégique, réactive, offensive et transparente* ».





Toujours dans leur bilan de 2010, les socialistes se vantaient ainsi « *d'avoir publié pas moins de 30 schémas stratégiques d'orientation* ». Si l'on ajoute ceux qui ont été adoptés ces quatre dernières années, nous devons atteindre la quarantaine de schémas.

Ces fameux schémas concoctés par des comités Théodule sont des documents généraux d'orientation, des cahiers de bonnes et le plus souvent de mauvaises intentions, et ne comportant jamais d'engagements budgétaires. Une fois adoptés, l'exécutif estime qu'ils ont force de loi et **privent l'opposition de débattre sur telle ou telle action présentée en assemblée**. « *C'est dans le schéma* »... circulez il n'y a rien à voir !

>> **Le piège du consensus breton**

Les Bretons ont toujours su se rassembler quand il s'agit de défendre les intérêts supérieurs de la Bretagne. C'était vrai hier, cela est toujours vrai aujourd'hui. Mais il ne saurait y avoir de consensus sans l'exigence de vérité. Par exemple, oui il y a un consensus breton sur la Ligne à grande vitesse, mais pour mettre Quimper et Brest à 3h de Paris. Oui, il y a un consensus breton sur la réunification de notre région, mais pour l'instant pas sur la création d'une « *assemblée de Bretagne* » dont les contours n'ont jamais été présentés en assemblée.

Les socialistes en appellent au consensus breton sur tous les sujets. Jean-Yves Le DRIAN a compris l'intérêt politique qu'il pouvait en tirer : au nom du celui-ci, la gauche tente de fustiger l'opposition quand nous défendons nos légitimes différences. **Le consensus breton existait avant les socialistes, ils ont transformé cette dynamique en tactique politicienne !**

Notre groupe a voté des délibérations de l'exécutif quand nous pensions qu'elles allaient dans l'intérêt de la Bretagne, des Bretonnes et des Bretons. **Mais notre groupe sait aussi s'opposer quand nous estimons que les décisions prises ne vont pas dans le bon sens. C'est ce que l'on appelle la démocratie.**





L'absence de vision stratégique des socialistes

LEUR RENONCEMENT AU DÉSENCLAVEMENT

>> Brest et Quimper à trois heures de Paris : quand ?

Tous les diagnostics territoriaux mettent en avant le handicap que constitue la périphéricité de la Bretagne. Avec l'élargissement de l'Europe, ce handicap est devenu de plus en plus prégnant. A cette périphéricité, s'ajoute un déséquilibre territorial interne à la Bretagne qui s'est accru considérablement ces dix dernières années. Ce déséquilibre territorial est dû à un double phénomène d'une part, l'attractivité de Rennes et sa métropole, d'autre part, une croissance démographique avec une forte proportion de personnes âgées qui se concentre sur la côte.

Les Bretons se sont toujours battus pour le désenclavement de leur région, un préalable au développement économique. Il n'est pas anodin que le « *miracle breton* » coïncide avec la période où le général de GAULLE a lancé le Plan routier breton pour désenclaver la Bretagne. S'il est un sujet sur lequel le consensus a toujours été fort en Bretagne, c'est bien celui du désenclavement.

Consensus politique mais aussi consensus avec les forces socio-économiques bretonnes. L'arrivée du TGV Atlantique à Rennes en 1989 a été une première étape importante du désenclavement de la Bretagne. Mais seulement une étape, car le consensus breton a toujours porté sur la volonté des forces politiques et socio-économiques de mettre Brest et Quimper à 3h de Paris, tout en sachant qu'il fallait se battre pour obtenir la mise en œuvre de ce projet par l'Etat.

Une seconde étape a été franchie en 2003, sous le gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, quand le Comité interministériel d'aménagement du territoire a validé la réalisation d'un premier volet du projet breton : la création de la Ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes. En 2008, Jean-Yves Le DRIAN déclarait dans un grand magazine parisien : « *je n'accepterai pas une échéance plus lointaine que 2014* » et dans son bilan de mandature 2004/2010 il est écrit : « *Concrétisation du projet LGV qui mettra Brest et Quimper à près de trois heures de Paris en 2014* ».

Nous sommes en 2014, la LGV arriverait en gare de Rennes en 2018, Brest et Quimper ne seront pour autant pas à 3h de Paris. **Les socialistes n'ont pas tenu leurs objectifs et ont renié leur promesse.** Comment en est-on arrivé là?

2007/2009 : Le pendulaire deux ans de perdu

Pour atteindre l'objectif consensuel de mettre Brest et Quimper à trois heures de Paris, l'exécutif socialiste, en complément de la ligne nouvelle Le Mans-Rennes, a misé sur deux projets pour réduire le temps de trajet entre Rennes et la pointe bretonne : mettre en service un train pendulaire et réaliser des travaux (suppression de passages à niveau, ripages de courbes ...) sur les lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper.

En octobre 2007, à la suite d'études conduites par la SNCF, la technologie pendulaire « non rentable » est abandonnée. Cette décision était prévisible depuis l'abandon du pendulaire





sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse en 2004. Alors que les socialistes réclament une contre-expertise, dès la session d'octobre 2007 l'opposition réagit :

« Nous suggérons au nom du principe de précaution, dans un souci d'éviter de perdre du temps et d'allonger les délais de notre projet commun, de conduire conjointement à cette contre-expertise des études sur des solutions alternatives pour atteindre notre objectif. Nous avons un engagement clair vis-à-vis des Bretons et de la Bretagne occidentale en particulier. Cet engagement doit être tenu. Nous ne ménagerons pas notre soutien. Mais ni les objectifs ni l'échéancier ne sont négociables ».

Comme d'habitude, les socialistes n'ont pas écouté l'opposition et n'ont pas lancé les études alternatives demandées. Le couperet tombe en juin 2008, le pendulaire est définitivement abandonné :

« Nous vous avons suggéré solennellement, de lancer immédiatement des études alternatives. Etudes que nous aurions dû instruire bien en amont. Cela nous aurait évité de perdre un temps considérable ».

2010/2011 : Le combat du Schéma national des infrastructures de transport (SNIT)

L'avant-projet de SNIT confirme l'inscription de la prolongation de la LGV entre Le Mans et Rennes. Il valide l'interconnexion ferroviaire entre Nantes et Rennes pour desservir l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. En revanche, le projet de LGV mettant Brest et Quimper à trois heures de Paris, ainsi que l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164 ne sont pas inscrits dans l'avant-projet de SNIT.

Le groupe Droite & Centre de Bretagne interpelle l'exécutif lors de la session de décembre 2010 :

« Sur les transports ferroviaires, compétence régionale par excellence, en deux feuillets et demi, nous apprenons quoi sur notre projet de mettre Brest et Rennes à trois heures de Paris? Rien ou à peu près. Nous en restons à votre rapport de la dernière session sur le SNIT où vous avez renvoyé la question « à un débat public en 2014 pour une mise en service espérée en 2025 ».

Notre groupe se mobilise face à l'immobilisme de l'exécutif et interpelle la majorité. Février 2011 :

« Le calendrier prévisionnel nous laisse aujourd'hui espérer la circulation des TGV sur la ligne nouvelle début 2017. Et encore, nous n'aurons fait que la moitié du chemin. En 2017, il faudra encore plus de temps pour aller de Brest ou Quimper à Rennes que de Rennes à Paris. Et ce ne sont pas les petites minutes symboliques gagnées ici et là qui changeront cette réalité. Vous soulignez également l'importance de la désaturation de la gare de Rennes qui autorisera les trains à la traverser à 90km/h. Tout d'abord, est-ce cela qui rapprochera Brest et Quimper de Rennes ? Rien n'est moins sûr. Et à quel terme cette désaturation ? « A moyen terme » lit-on dans votre rapport. C'est quand le moyen terme ? 2020 comme nous pouvions le lire dans un document de programmation rédigé il y a deux ans ? 2025 comme vous l'écriviez dans votre première version de communication sur le SNIT ? 2017, 2020, 2025 que va-t-il se passer durant toute cette période ? »





Nous écrivons au Premier ministre François FILLON, au Ministre du Développement Durable et des Transports Jean-Louis BORLOO pour demander dans la version finale du SNIT l'inscription, comme priorité nationale de 1^{er} rang, de la poursuite de la LGV vers Brest et Quimper et l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN164. Nous nous rendons en délégation auprès du Ministre des transports. Notre ténacité a payé : en octobre 2011, les priorités sur lesquelles sont fondées le consensus breton sont retenues par le gouvernement dans la version définitive du SNIT.

2012/2014 : Les abandons socialistes

Les travaux des phases I et I+ entre Rennes et la pointe bretonne (rectifications de courbes, suppression de passages à niveau) sont bien avancés mais démontrent que les gains de temps ne permettront pas d'atteindre les 3h et que Brest et Quimper à l'issue de ces travaux ne seront au mieux qu'à 3h27 de Paris sur certains trains.

Lors de la session de juin 2012, une étude réalisée par RFF/SETEC confirme nos inquiétudes et prises de position : d'une part, les travaux réalisés dans le cadre des phases I et I+ ne permettront de gagner que 3min30 entre Rennes et Brest et 5min entre Rennes et Quimper. D'autre part, pour atteindre le parcours cible de 3h inscrit dans le SNIT il faut créer des tronçons de lignes nouvelles. Par ailleurs, nous relevons que cette étude ne prend pas en compte les critères arrêtés dans la circulaire dite « de ROBIEN » sur la rentabilité socio-économique du projet et la notion d'accessibilité du territoire.

L'opposition monte au créneau :

« A chaque session nous vous avons dit notre détermination de voir arriver la Ligne à grande vitesse jusqu'à Brest et Quimper. Depuis plusieurs mois, nous avons le sentiment diffus que cet objectif s'éloignait de vos priorités. Cette étude sonne l'heure de vérité. Voulez-vous oui ou non que Brest et Quimper soient à 3h effectives de Paris par le train ? Vos positions dilatoires successives nous ont fait douter. Quant à nous, votre rapport ne nous détournera pas de cet objectif essentiel pour le développement de l'Ouest breton. »

Le 11 juillet 2012, Bernard CAZENEUVE alors Ministre du budget annonce l'abandon de certains projets inscrits dans le SNIT. L'exécutif socialiste reste muet. **Le groupe Droite & Centre de Bretagne interpelle immédiatement le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT.** Le 17 octobre, Frédéric CUVILLIER le ministre des Transports crée une commission dite « mobilité 21 », présidée par M. DURON et chargée d'évaluer et de hiérarchiser les projets inscrits dans ce qu'il faut désormais appeler l'ex-SNIT. Le ministre entend donner la priorité «aux transports du quotidien et à la rénovation des réseaux existants». Le 27 juin 2013, le Schéma Mobilité 21 qui remplace le SNIT est arrêté : le gouvernement a abandonné le projet breton qui est renvoyé dans les travaux à réaliser entre 2030 et 2050. Sur notre insistance, une délégation plurielle est auditionnée par Monsieur DURON, notre groupe plaide vigoureusement la cause ferroviaire bretonne.

Lors de la session plénière, le groupe Droite & Centre de Bretagne tire les leçons de cette funeste décision :

« Depuis six ans, la majorité socialiste qui préside cette assemblée a sournoisement renoncé à mener le combat et tenu en permanence des discours lénifiants. »





Qui s'est battu pour faire inscrire la LGV dans le SNIT?

Les élus de la Droite et du Centre.

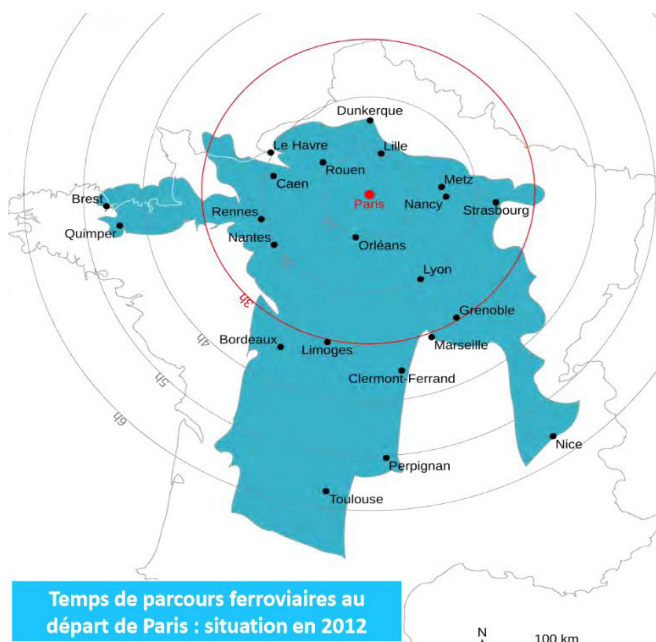
Qui a entériné cette proposition ? Le gouvernement FILLON.

Qui, à la suite du rapport de 2012, a demandé une étude complémentaire fondée sur d'autres critères que le gain en minutes pour justifier la construction de nouveaux tronçons entre Rennes-Brest et Rennes-Quimper ? Encore les élus de la Droite et du Centre.

Qui a écrit à Jean-Marc AYRAULT en juillet 2012 pour s'inquiéter des propos de son ex-ministre du budget qui commençait à laisser filtrer, ici et là, que les projets LGV, dont celui vers la Bretagne étaient trop coûteux ? Toujours les élus de la Droite et du Centre.

Nous, nous avons mené le combat au jour le jour pour obtenir des gouvernements successifs de droite, comme de gauche, la mise effective de Brest et Quimper à 3h de Paris. De votre côté, vous êtes allés de renoncement en renoncement. Alors, aujourd'hui vous nous proposez un vœu, je crains que vous ne receviez au mieux que de bonnes paroles !

A un vœu, nous préférons des actes : mettons dès aujourd'hui sur la table les 2Md€ qui feront basculer la décision, c'est à notre portée, cela fait 100M€ sur 30 ans en supprimant en équivalent des dépenses moins prioritaires. Le consensus breton portait sur un ensemble : le désenclavement ferroviaire de la pointe bretonne pour la mettre à 3h de TGV de Paris et la desserte de Notre-Dame-des-Landes, plate-forme aéroportuaire du grand-ouest, vers Rennes et Nantes. Nous n'accepterons pas de voir l'Ouest breton sacrifié. C'est l'unité de la Bretagne qui est en cause, de la Bretagne administrative mais aussi de la Bretagne historique ».



Cette carte anamorphosée (source : Investir en Finistère) montre les temps de parcours en train depuis Paris en 2012.

On peut noter que Marseille ou Bordeaux sont plus proches de la Capitale que Brest et Quimper.





Conclusion

Le débat public doit être l'occasion de prouver qu'il existe une volonté collective bretonne pour relier sa pointe au réseau à grande vitesse.

Il y a urgence. La Bretagne ne peut se résigner. **Il nous faut désenclaver notre région par une vraie Ligne à grande vitesse permettant un développement économique et la création d'emplois.** Cela a été le combat de nos aînés dans les années cinquante. Ne les trahissons pas. Cela doit être notre combat aujourd'hui. **Nous devons obtenir du débat public que les travaux soient engagés le plus rapidement possible.**

>> Notre-Dame-des-Landes

Le projet de créer un nouvel aéroport à Nantes remonte à 1965. C'est en 1970 qu'un Comité interministériel d'aménagement du territoire arrêtera le site de Notre-Dame-des-Landes pour construire l'aéroport international du Grand Ouest. La ZAD est arrêtée en 1974. En 1999, la loi de la ministre écologiste Dominique VOYNET relative à l'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, entérine ce choix.

A l'occasion de l'examen des Schémas de Services Collectifs de transport, présentés le 26 octobre 2000 par le Premier ministre Lionel JOSPIN, sa ministre de l'équipement et des transports, Dominique VOYNET, valide la nouvelle politique aéroportuaire comprenant l'aéroport Notre-Dame-des-Landes.

Notre position sur le projet de construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes a toujours été claire et constante. **Nous sommes favorables à la construction de ce nouvel équipement qui participera au désenclavement du Grand Ouest. Avec la LGV jusqu'à Brest et Quimper et l'achèvement de la RN 164, Notre-Dame-des-Landes fait partie des trois piliers indissociables du désenclavement de la Bretagne.** C'est à ce titre que la Droite et le Centre ont accepté que la Région participe au Syndicat mixte d'études pour défendre les intérêts bretons, notamment les dessertes de cet aéroport.

En octobre 2010, trahissant sa promesse électorale de campagne, Jean-Yves Le DRIAN, fait adhérer la Région au nouveau Syndicat mixte de construction et de financement de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes. **Le groupe Droite & Centre de Bretagne toujours favorable à ce projet estime, en revanche, que la Bretagne n'a pas à s'engager dans le financement de cet équipement d'Etat et vote contre l'adhésion de la Région à ce nouveau Syndicat.**

Depuis, de recours en recours le projet n'avance pas. Il est devenu la pomme de discorde au sein de la majorité entre les socialistes et les écologistes. Ségolène ROYAL déclarait le 29 septembre 2014 : « *j'ignore si l'aéroport Notre-Dame-des-Landes se fera* ». Rassurant !

>> RN 164 : la route de l'agroalimentaire

Lors d'une réunion à Plémet présentant le débat public sur la RN 164, un participant a déclaré : « *J'ai 84 ans et je me souviens qu'en 1969, le général de GAULLE, en visite, avait promis l'aménagement de cet axe avant dix ans. Aujourd'hui faites-le, je veux le voir !* » (Le Télégramme 24/06/2014).





Le groupe Droite & Centre de Bretagne s'est battu pour un achèvement rapide de la mise à deux fois deux voies de la RN 164, qui est à la fois la route de l'agroalimentaire et un axe vital pour le désenclavement du centre Bretagne. A la suite de la publication le 27 janvier 2011, de la nouvelle mouture du projet du SNIT mis en consultation jusqu'à la fin du mois de février, Thierry MARIANI, secrétaire d'Etat aux Transports recevait dès le 1^{er} février et à notre demande, une délégation de notre groupe pour faire le point sur les projets bretons.

Nous avons fait part au Ministre de notre satisfaction de voir inscrit dans cette nouvelle mouture l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164, tout en insistant auprès de lui sur l'urgence des travaux. Il a été sensible à notre argumentation, considérant que cet axe central de la Bretagne était vital pour le développement économique de ce territoire et tout particulièrement en ce qui concerne les industries agroalimentaires.

Officiellement, l'achèvement des travaux fait partie des priorités de l'Etat puisque 100M€ ont été annoncés dans le Pacte d'Avenir de Jean-Marc AYRAULT. A ce jour un peu plus de 60% de l'itinéraire est réalisé. Avec les travaux en cours, 74% de la route sera à deux fois deux voies fin 2020. Mais comme le soulignait le CESER lors de sa session du 27 janvier 2014 : « *Aucune date de programmation des 40km restants n'est à ce jour annoncée* ».

UNE POLITIQUE TERRITORIALE INOPÉRANTE

L'intervention de la Région au bénéfice de ses territoires est une action ancienne, née de la volonté des conseillers régionaux de maintenir la cohésion territoriale de la Bretagne. Ancêtre de cette action engagée sous Yvon BOURGES, le Programme régional d'aménagement du territoire (PRAT) a permis avec succès d'accompagner les Pays bretons dans leur développement. Quant au Fonds d'aménagement urbain régional (FAUR), il avait vocation à aider les petites communes pour améliorer les équipements collectifs. Ces deux actions régionales, souples dans leur mise en œuvre et où la Région apportait son aide à des projets émanant des territoires, ont permis un développement harmonieux de la Bretagne.

Arrivés aux affaires en 2004, les socialistes ont voulu marquer de leur empreinte les politiques territoriales. Comme d'habitude à la place de dispositifs qui fonctionnaient bien et donnaient satisfaction aux élus locaux, ils ont institué des dispositifs technocratiques, complexes, opaques, partisans : les Contrats de Pays et l'Eco-FAUR.

L'opposition avait ciblé ses critiques sur trois thèmes :

- en choisissant **comme critère de mode de péréquation des enveloppes financières la mobilisation du potentiel fiscal**, c'est-à-dire là où les impôts locaux sont les plus élevés, la gauche a favorisé les villes qu'elle dirige au détriment des collectivités fiscalement vertueuses,
- alors que sous les précédents contrats, la Région finançait les projets décidés localement, dans la nouvelle génération c'est **la Région qui impose ses choix**,
- à la souplesse et la transparence, les socialistes ont mis en place des **procédures compliquées souvent opaques et des critères d'attribution illisibles**.





>> La génération de contrat 2005/2013 est achevée. Quelles conclusions en tirer ?

Avant d'arrêter sa position, le groupe Droite & Centre de Bretagne a interrogé, par questionnaire, les élus locaux pour connaître leur appréciation sur les politiques territoriales.

Les élus, confirmant nos intuitions, nous ont fait part :

- de leurs difficultés à appréhender la politique territoriale,
- de la complexité dans le montage des dossiers,
- de la faible marge de manœuvre vis-à-vis des contraintes imposées par la Région,
- du manque de coordination avec les politiques sectorielles de la Région,
- et même de l'inadéquation des enveloppes attribuées au regard des spécificités territoriales.

Les socialistes préférant l'autocritique a posteriori, plutôt que d'écouter l'opposition quand elle exprime des remarques, ont tiré eux-mêmes le bilan de sept ans de politique contractuelle.

Leur constat est accablant :

- « malgré les actions volontaristes les inégalités entre les territoires ont continué à se développer »,
- « il faut refonder les grands principes et la méthode »,
- « rendre plus efficaces les logiques de financement »,
- « la Région porte une responsabilité dans l'éparpillement des moyens alloués à l'ingénierie ».

C'est exactement ce que nous disons depuis quatre ans.

>> Pour la nouvelle génération de contrats 2014/2020, l'exécutif socialiste a-t-il tiré les leçons de ses échecs ?

Le groupe Droite & Centre de Bretagne a affirmé que la principale raison d'être d'une politique territoriale était de corriger les déséquilibres territoriaux. En Bretagne : le fossé Est/Ouest. Entre 2006 et 2013, 56% des crédits ont été attribués aux dix Pays de l'Ouest et dans la nouvelle génération entre 2014 et 2016 les mêmes dix Pays recevront 57%. Une proportion loin d'être suffisante pour corriger les déséquilibres.

Si les critères de répartition des enveloppes par Pays ont été modifiés, il n'en reste pas moins qu'il n'y a pas de volonté manifeste de la part de l'exécutif de mettre le paquet sur les Pays de l'Ouest. Par ailleurs, quand on fait l'addition des fonds versés au titre des politiques territoriales et des politiques sectorielles, on s'aperçoit que les métropoles sont très favorisées au détriment des territoires les plus en difficultés.

>> La nouvelle génération de contrat, qui intègre désormais les politiques du logement, va-t-elle vers plus de simplicité ?

Si l'Eco-FAUR disparaît en terme d'actions au bénéfice des petites communes, les critères qui ont présidé à l'attribution des subventions dans le cadre de ce dispositif sont généralisés à tous les contrats de Pays. Aux contraintes qui existaient précédemment, la majorité socialiste a encore ajouté de nouvelles contraintes. Les futurs contrats devront s'intégrer dans les





cinq orientations prioritaires arrêtées par la Région et répondre à quatre piliers et huit cibles auxquels s'ajoutent les treize cibles de l'Eco-FAUR !

Le groupe Droite & Centre de Bretagne a dénoncé la multiplication exponentielle des contraintes et critères d'attribution qui engendrent des coûts pour les collectivités et l'allongement des délais d'instruction que seuls les spécialistes, qui ont mis en place ces critères, peuvent décoder. « Re zo Re », trop de normes !

Les procédures seront-elles plus transparentes ? Avant d'être moulinés par des batteries d'experts, les dossiers seront analysés par un « comité régional de programmation » dont on ne connaît pas la composition. En fait, de transparence, l'exécutif a nouvelle fois mis en place une machine à éliminer sournoisement les dossiers qu'elle ne veut pas aider, plutôt que d'afficher les règles d'éligibilité. Nous attendons toujours le guide des aides !

Non seulement l'exécutif n'a pas tiré les leçons des difficultés rencontrées par les élus de terrain dans la mise en œuvre des anciens contrats, mais il en a ajouté. **Les remarques émises par notre groupe n'ayant pas été prises en compte, nous avons voté contre les orientations et la méthode choisie pour cette nouvelle politique territoriale.**

L'ÉCONOMIE CORSETÉE

>> Quelle place pour les entreprises ?

La compétence des Régions en matière de développement économique fait l'objet d'un large consensus. Mais le consensus s'arrête là. Nous n'avons pas la même conception que les socialistes sur la manière d'exercer cette compétence.

En dix ans d'exercice du pouvoir, les socialistes ont vécu sur les lauriers du passé, sans se rendre compte que notre modèle économique était à la recherche d'un nouveau souffle comme le montrent les diagnostics territoriaux dès 2006 et toutes les études prospectives.

Les socialistes ont considéré que la Bretagne était une île à l'abri des grands mouvements de la mondialisation et qu'ainsi le modèle qui a permis de rattraper notre retard de développement pour arriver au « miracle breton » pouvait durer comme le mouvement perpétuel. Ils ont nié la crise économique jusqu'à leur arrivée au pouvoir à Paris. La réalité nous a rattrapé et aujourd'hui, la Bretagne traverse une crise inédite et profonde puisqu'elle ébranle tous les piliers de notre économie.

En matière économique, l'une des premières décisions prises par les socialistes a été en 2005 de vouloir doter la région d'une agence régionale de développement. **A l'époque, déjà l'opposition notait que la Bretagne était parmi les régions de France les mieux dotées en organismes professionnels pour venir en appui aux chefs d'entreprise dans les domaines de l'innovation, de l'international... et qu'il n'y avait peut-être pas une nécessité absolue de créer une nouvelle structure.**

Mieux encore, aux termes d'une étude de préfiguration de la future agence confiée à un cabinet indépendant il était préconisé : « les attentes identifiées auprès des entreprises de la





région, nous conduisent à penser que les réponses à apporter dans le cadre de l'agence de Bretagne doivent nécessairement s'inspirer des agences étrangères, plus avancées et plus innovantes ». L'exécutif socialiste fera exactement le contraire.

L'erreur originelle des socialistes est là. **Alors que comme nous le disons, l'économie bretonne a besoin qu'on lui laisse libérer ses énergies créatrices avec une Région instaurant un environnement favorable**, les socialistes ont cherché à corseter l'économie bretonne dans des schémas et des structures sans cesse tricotés et détricotés.

L'assemblée régionale a ainsi été appelée à voter : une Stratégie régionale de développement économique en 2006, une Stratégie régionale de l'innovation en 2009, puis une Stratégie régionale de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) en 2013.

Quant à l'Agence régionale de développement créée en 2005 elle devenue Agence économique de Bretagne, puis Bretagne Développement Innovation. Une nouvelle agence Bretagne Commerce International a également été créée. Bien évidemment ces structures ne vivent pas de l'air du temps et **notre groupe a pointé à plusieurs reprises leur coût**. En 2013, BDI employait 40 salariés et recevait 4,87M€ de subventions régionales. BCI employait 45 salariés pour 2,05M€.

Par ailleurs, l'externalisation de certaines actions aurait dû permettre une réduction des dépenses de moyens consacrées au service économie du Conseil régional. Pas du tout ! Sur les trois dernières années elles sont passées de 2,6M€ à 3M€ par an (62 salariés). Au moment du vote de la SDREII en décembre 2013, le groupe Droite & Centre de Bretagne prenait une position claire :

« Votre stratégie est basée tout naturellement sur des fondements pour lesquels nous ne sommes pas véritablement en phase. L'enjeu de votre stratégie repose sur le repositionnement de la Bretagne en puisant sa force dans les fondements endogènes du miracle économique breton des années 60. Nous ne pensons pas qu'il faille se reposer sur l'héritage basé sur des initiatives du siècle dernier. Les solutions d'hier ne sont pas celles dont nous avons forcément besoin aujourd'hui et demain. Nous devons en effet être créatifs si nous voulons aller de l'avant. Le problème d'aujourd'hui, c'est que nous utilisons des structures de l'ancienne économie tout en bénéficiant d'une accélération et d'une amélioration de la circulation de l'information. »

A ces structures et schémas, l'exécutif a ajouté au fil des années des procédures complexes et des conditionnalités qui découragent les entreprises. Des conditionnalités environnementales, sociales, sociétales... Sur 118 500 entreprises bretonnes des secteurs de l'industrie, du commerce, de la construction et des services, 107 427 soit 90% ont moins de dix salariés. C'est la vitalité de ce tissu économique qu'il faut défendre et c'est à la Région de leur simplifier la vie et non d'ajouter des contraintes aux contraintes existantes.

« La SRDEII n'est pas suffisamment lisible pour les acteurs auxquels elle est adressée. La stratégie régionale s'adresse aux PME/TPE qui s'inscrivent dans la compétitivité et la croissance définie comme l'augmentation de la valeur ajoutée et/ou de la





valeur sociale. Par manque de moyens et de temps, il sera difficile pour ces acteurs de s'approprier ce document. Cette question a été soulevée et débattue en conseil de surveillance de BDI. Nous aurions souhaité que des présentations adaptées aux cibles PME/TPE, salariés, élus, territoires, puissent être réalisées. C'est assez étonnant car vous faites une condition de la réussite de cette stratégie son appropriation par les acteurs. Elle passe selon nous par une présentation adaptée aux différentes catégories d'acteurs.»

Le groupe Droite & Centre de Bretagne s'est toujours opposé à cette méthode qui conduit l'économie bretonne dans le mur. Ce n'est pas en inventant des mots comme « *la glaz économie* » ou en multipliant les concepts fumeux que l'on soutiendra l'esprit entrepreneurial qui a toujours existé en Bretagne et qui ne demande qu'à s'épanouir de nouveau.

A chaque occasion, le groupe d'opposition de la droite et du centre a rappelé à l'exécutif socialiste qu'il était certes important de soutenir les secteurs pourvoyeurs d'emplois de demain ou susceptibles de l'être, mais il était tout aussi important de s'occuper de l'économie d'aujourd'hui, notamment en période de crise. De nombreuses PME et PMI vont connaître dans les 7 ans à venir une transmission. Cela représente 140 000 emplois en Bretagne, dont 40 000 dans l'immédiat (*source : CCI Bretagne 2012*). Or, la transmission d'une entreprise se réalise de moins en moins dans le cercle familial (uniquement 10% des transmissions). Nos modèles d'accompagnement à la transmission/reprise sont donc à repenser dès maintenant à l'image du modèle allemand.

Notre groupe estime qu'en matière de développement économique, il faut d'abord faire confiance aux entreprises et que la Région doit se fixer quelques priorités :

- achever au plus vite le désenclavement ferroviaire et routier de la Bretagne,
- renforcer nos filières traditionnelles,
- lancer un plan d'action massif et simple pour la reprise des nombreuses PME/TPE menacées de disparition,
- adapter notre système de formation aux besoins des entreprises notamment à travers l'apprentissage.

>> Agriculture et agroalimentaire

«*La Bretagne a besoin de ses agriculteurs* » était-il inscrit dans le programme du parti socialiste en 2004. Mais que mettent les socialistes sous le mot agriculture ? La réponse est contenue dans le bilan de l'exécutif de la dernière mandature.

Les socialistes s'étaient engagés en 2004 à respecter la parité : 1€ pour l'agriculture « *conventionnelle* » pour 1€ dans « *l'agriculture plus respectueuse de l'environnement* ». Pourtant grâce à des investissements considérables, l'agriculture conventionnelle respecte elle aussi l'environnement.

En 2010, 34 447 exploitations étaient présentes en Bretagne, 1293 (soit 3,8%) étaient certifiées en Agriculture Biologique et mettaient en valeur 2,9% de la SAU régionale (la Bretagne était la 11^{ème} région pour la SAU bio).

Près de 9,7% des exploitations bretonnes commercialisaient leurs produits en circuits courts et 7,4 % réalisaient des activités de diversification (hébergement, transformation de produits agricoles, loisirs...).

Source : GraphAgri Régions 2014





Pour être précis, toujours dans ce même bilan, les socialistes se vantent d'avoir dépassé leurs objectifs entre 2004 et 2010 et d'avoir mis 1€ dans l'agriculture « conventionnelle » pour 6€ dans « l'agriculture plus respectueuse de l'environnement ».

Notre groupe n'accepte pas cette vision manichéenne et idéologique de l'agriculture.

La fracture entre la vision socialiste de l'agriculture et notre approche de cette activité économique fondamentale pour la Bretagne est apparue à l'occasion de l'examen de deux documents :

- juin 2010 : la contribution régionale au débat sur l'avenir de la PAC lancé par le commissaire européen Dacian CIOLOS,
- juin 2011 : la présentation de la Nouvelle alliance pour l'agriculture bretonne.

Débat sur l'avenir de la PAC

Chacun désormais convient, y compris les socialistes, qu'une réforme de la PAC doit prendre en compte des mesures de régulation et de sécurisation des marchés, l'exigence de qualité sur les produits alimentaires, la préservation de l'environnement, la diversification des modes de production. Cependant, le débat sur la PAC a révélé des différences fondamentales d'approche.

L'agriculture bretonne repose sur l'intensification des productions animales et fourragères. Les principales orientations - lait, porcs et volailles - structurent la filière agroalimentaire régionale de l'amont à l'aval. La Bretagne est aussi très spécialisée dans la production légumière destinée au marché du frais ou à celui de la transformation.

Source : GraphAgri Régions 2014

Même si elle a une spécificité, l'agriculture n'est pas une réalité économique pour les socialistes. Les mots rentabilité, productivité, compétitivité, exportation... sont ainsi tabous. Il est significatif que dans la contribution de l'exécutif sur la PAC, il ne soit pas fait référence au potentiel de productions agricoles à maintenir en Bretagne, ni à l'industrie agroalimentaire. Car dans le rêve des socialistes « l'agriculture fournit des emplois durables et non délocalisables ». Cela se traduit dans la contribution socialiste par un fort accent mis sur le « rôle social,

territorial et environnemental de l'agriculture ». Pour atteindre ces objectifs, elle propose ainsi un « renforcement des conditionnalités des aides », ce qui veut dire clairement rajouter de la réglementation. Pour nous, l'agriculture est une activité économique à part entière : les exploitations agricoles sont des entreprises qui doivent équilibrer leurs comptes et ne peuvent supporter des charges excessives.

Dans ce débat, le groupe Droite & Centre de Bretagne a posé trois questions de fond :

- l'agriculture bretonne doit-elle se contenter de nourrir les trois millions de Bretons ou doit-elle s'inscrire dans les réponses à apporter au défi alimentaire mondial ?
- considérons-nous l'agriculture comme une activité économique qui se développera et proposera des emplois à la mesure de sa compétitivité ?
- sommes-nous décidés à promouvoir une industrie agroalimentaire exportatrice en Bretagne ?





A la réponse ambiguë des socialistes à ces questions, dans notre contribution au débat sur la PAC à la suite d'un séminaire que nous avons organisé avec des professionnels, nous avons ainsi demandé une réorientation des aides pour :

- consolider l'économie agricole et l'emploi,
- renforcer la compétitivité des exploitations et des industries agroalimentaires pour favoriser les exportations,
- garantir un revenu aux producteurs,
- accompagner un mode de développement durable de l'agriculture,
- permettre la diversification des modes de production et de transformation.

Durant tout notre mandat, notre groupe a tenu cette position car nous avons la conviction que l'agriculture bretonne et les industries agroalimentaires sont des piliers de notre économie régionale et que ce secteur d'activité, employant 140 000 personnes, chefs d'entreprise et salariés, a un avenir en Bretagne.

Nouvelle Alliance pour l'agriculture

Adoptée en juin 2011 à la suite d'un simulacre de concertation, la Nouvelle alliance est la doctrine socialiste inspirée par les écologistes en matière d'agriculture. Document contenant pas moins de 52 propositions, il donne de l'agriculture bretonne une vision idéologique et non économique.

Trois exemples :

La Nouvelle alliance préconise de privilégier les nouvelles installations à l'agrandissement des exploitations. L'installation de jeunes agriculteurs doit bien sûr être une priorité pour maintenir notre potentiel foncier agricole. Mais la réalité est que de 2000 à 2010 la taille moyenne des exploitations bretonnes est passée de 46 ha à 60 ha et que le nombre d'exploitations de plus de 80 ha a plus que doublé en dix ans. Cet agrandissement des exploitations est souvent indispensable pour permettre aux agriculteurs de dégager des revenus. Quant aux petites exploitations, on constate qu'elles s'orientent vers l'agriculture biologique ou de circuits courts. Pourquoi opposer la gestion raisonnée du foncier à l'agrandissement des exploitations ? Pourquoi qualifier systématiquement l'agrandissement « *d'outrancier* » et l'utilisation des produits chimiques « *massive* » si ce n'est pour d'emblée les disqualifier ? Comment encourager le recours à l'herbe sans agrandir les exploitations ou diminuer le cheptel ? Comment engager les exploitations vers plus d'autonomie si l'on empêche les regroupements parcellaires voire les agrandissements ?

Depuis 2000, 1/3 des exploitations agricoles a disparu. Agrandissements, regroupements et créations de sociétés ont ainsi rythmé la dernière décennie. La SAU moyenne des exploitations moyennes et grandes a augmenté de 31 %. La baisse du nombre d'exploitations moyennes et grandes est plus forte en Bretagne qu'au niveau national.

Source : GraphAgri Régions 2014

Deuxième exemple : l'exécutif entend adosser le volet agricole aux plans des SAGE, de même qu'un chapitre entier est consacré aux algues vertes. Il suffit de mettre en perspective la Nouvelle alliance et la nouvelle Stratégie régionale de gestion des eaux et des milieux aquatiques votées lors de la même session pour constater que **les socialistes considèrent l'agriculture comme un sous-produit de l'environnement**. Cela se confirme quand on





analyse la maquette de répartition des crédits FEADER présentée en juin 2014 : 129M€ pour moderniser les outils de production agricole et 123M€ pour promouvoir l'agriculture biologique. Nos inquiétudes quant à la gestion des crédits européens par la Région étaient justes. En 2010, les socialistes levaient le voile sur leurs intentions dans un document où les fonds européens (FEADER) réservés à la Bretagne étaient classés dans la rubrique « *reconquête de la qualité de l'eau* ».

Troisième exemple : la Nouvelle Alliance souhaite promouvoir la valeur ajoutée des productions mais en se focalisant sur l'agriculture biologique. L'agriculture bretonne est en tête pour la valeur ajoutée à l'hectare. Ne détruisons pas nos atouts, l'intensif a de l'avenir. La valeur ajoutée, dont l'emploi est une composante essentielle, n'est durable qu'avec une rentabilité durable. Avant le Conseil régional, ce sont les organisations de producteurs qui peuvent apporter une réponse à cette question de la valeur ajoutée.

Première région agricole de France en terme de production brute standard (12 % de la PBS nationale), la Bretagne emploie 68 500 personnes soit 5 % de l'emploi régional dans le secteur primaire (agriculture, pêche et sylviculture) et près de 69 000 salariés soit 40 % de l'emploi industriel dans les industries agroalimentaires (IAA).

La richesse réalisée par l'agriculture et les IAA, mesurée par la valeur ajoutée, représente 7% du PIB régional, soit un taux deux fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.

Source : GraphAgri Régions 2014

La ligne défendue par notre groupe est claire. On ne peut dissocier l'agriculture de l'industrie agroalimentaire. Pour conserver sur le territoire breton une industrie agroalimentaire de qualité, innovante, exportatrice et créatrice d'emplois, il faut maintenir notre potentiel de production. Pour conserver notre potentiel de production, il faut maintenir notre foncier agricole, moderniser les exploitations pour gagner en compétitivité.

C'est cette politique que nous défendons depuis 2010 quand par exemple nous réclamons, session après session, un plan régional de modernisation des bâtiments d'élevages. Ou plus récemment quand nous déposons un vœu afin de revoir la répartition des crédits FEADER. Enfermé dans sa vision idéologique de l'agriculture et piégé par ses alliances politiques, l'exécutif - qui consacrait 2% de son budget à l'agriculture en 2005 et 1.32% en 2014 - n'a jamais pris en compte nos remarques.

En conclusion, la question que l'on doit se poser peut se résumer ainsi. Aujourd'hui, les productions animales bretonnes permettent de nourrir 30 millions de personnes. Voulons-nous continuer à être l'une des premières régions agricoles d'Europe, une région exportatrice ? Ou devons-nous demander à l'agriculture de nourrir exclusivement les Bretons ?

Les socialistes esquivent cette question. En pleine crise agricole où l'avenir de Doux et Tilly-Sabco, placé en liquidation judiciaire, n'est pas assuré ; où 300 emplois vont être supprimés à l'abattoir Gad de Josselin après la fermeture de celui de Lampaul Guimiliau, Pierrick MASSIOT, président du Conseil régional, déclarait : « *la demande en viande de volaille existe, la diversification vers des produits élaborés est en bonne voie. Nous avons donc, comme dans d'autres filières, besoin de cohérence et, surtout, d'un plan d'avenir. L'agroalimentaire restera un pilier de notre économie régionale. La mobilisation du conseil régional est totale dans l'intérêt des salariés, des éleveurs et pour rassembler tous ceux qui croient fermement en l'avenir de l'agroali-*





mentaire breton » (Ouest-France - 18 juillet 2014). Il oublie de dire que le contrat de filière de l'industrie agroalimentaire voté en janvier 2010 n'a jamais été mis en œuvre.

On ne peut pas croire les socialistes qui disent une chose et son contraire. Exemple : rassemblés sous l'égide de l'Association des Régions de France lors d'un colloque national sur les Systèmes Alimentaires Territorialisés (SAT), ils lancent la déclaration de Rennes : « Réunie à l'invitation du Conseil régional de Bretagne à Rennes le 4 juillet 2014, l'ARF en lien avec les politiques agricoles et alimentaires de ses membres, a saisi cette opportunité de promouvoir les SAT. Au terme de ce colloque, l'ARF s'engage à promouvoir des SAT grâce à des politiques agricoles dédiées au développement de leur territoire, favorisant le développement économique local, la gestion durable de leurs ressources naturelles et la promotion de l'emploi agricole et rural. Elle souligne l'importance de soutenir les exploitations agricoles familiales, productives et viables qui créent de l'emploi, préservent l'environnement et répondent aux attentes des consommateurs soucieux de bénéficier d'une alimentation saine et de qualité issue de nos territoires régionaux ».

Cette vision bucolique de l'agriculture privilégiant exclusivement les circuits-courts exclut de facto l'activité productive. **Le groupe Droite & Centre de Bretagne n'accepte pas que l'on sacrifie notre agriculture et nos industries agroalimentaires sur l'autel de l'obscurantisme et de l'idéologie. Nous croyons et nous continuerons à défendre une agriculture bretonne productive, rémunératrice, exportatrice et écologiquement responsable.**

>> La pêche bretonne en danger

La Bretagne est la 1^{ère} région de pêche de France tant par le tonnage débarqué que par la valeur des produits pêchés. Mais pour combien de temps encore ? En vingt ans, la pêche bretonne a perdu la moitié de ses navires et de ses marins. Aujourd'hui 1 238 bateaux naviguent, dont 76% sont classés dans la « petite pêche ». Toutes pêches confondues, ce secteur emploie 6 220 marins sans compter les emplois induits à terre. La réduction du nombre de navires a pour conséquence mécanique une chute du tonnage qui l'année dernière s'établissait à 110 257 tonnes. Plus grave, ces vingt dernières années, le montant des valeurs débarquées a diminué de 35% alors que les charges des pêcheurs ont considérablement augmenté.

La pêche est certes une activité particulièrement encadrée, notamment par la réglementation européenne, mais des problèmes d'organisation et de gouvernance handicapent celle-ci. Les départements ont la compétence des ports de pêche. **Notre groupe a plaidé pour que cette compétence soit dévolue à la Région dans le cadre d'une expérimentation. Il est en effet illogique que la Région, qui a en charge le développement économique, l'élaboration d'un schéma d'aménagement portuaire, n'ait pas de compétence directe sur les ports de pêche.**

La pêche bretonne a besoin d'un pilotage régional. Il faudra bien aborder la question du nombre de criées en Bretagne actuellement au nombre de 14. Si des efforts de rationalisation ont été effectués en nord Bretagne, beaucoup reste à faire au sud. Des criées sont vieillissantes et nécessitent des investissements lourds de mises aux normes requérant une mutualisation.

Si la Région n'investit pas dans ce secteur d'activité, la pêche bretonne continuera de décliner. Nous ne pouvons nous résoudre à ce que nos bateaux se transforment en décor de cartes postales. La pêche fait partie de notre économie et culture, elle participe à la vitalité du littoral.





>> **Tourisme : perte de vitesse**

8% du PIB c'est ce que représente le Tourisme en Bretagne. Secteur majeur de notre activité économique, il n'en est pas moins en perte de vitesse depuis plus d'une décennie. De 2005 à 2013, la fréquentation touristique a chuté de 9,8%. En huit ans, la Bretagne est de très loin la région de France où l'activité des hôtels et campings s'est le plus réduite entre mai et septembre.

En 2013, le tourisme en Bretagne c'est

- 9 millions de touristes,
- 93 millions de nuitées, dont 79 millions de nuitées françaises, soit 85% de la fréquentation régionale,
- 50 000 emplois touristiques salariés,
- 4,8% de l'emploi salarié régional,
- 675 millions d'euros d'investissements, la Bretagne au 4^e rang des régions françaises,
- 9,2 millions d'euros de taxe de séjour perçue.

Source : CRT Bretagne

La situation n'est pas satisfaisante aux yeux des professionnels qui plaident de longue date pour une vraie structuration de la filière à même de s'adapter aux mutations du secteur (concurrence du low cost, évolutions des comportements...). Car la Bretagne regorge d'atouts : 42% du littoral français, une forte identité culturelle, un patrimoine architectural et gastronomique exceptionnel, des paysages variés, une notoriété de premier rang (1^{ère} région en terme de notoriété spontanée).

Pourtant la région ne parvient pas à attirer suffisamment de clientèle étrangère et rajeunie. Elle souffre de son éloignement géographique, d'une trop lente montée en gamme et rénovation des équipements, enfin sa fréquentation touristique demeure encore concentrée dans le temps. L'animation de cette filière a besoin d'être soutenue. En dix ans, les socialistes à la Région ont été incapables de mettre en place des réponses efficaces.

Schéma régional du tourisme Acte 1

Après trois ans de consultation des acteurs du tourisme et la réalisation d'un sondage auprès des Bretons, en octobre 2007 le Conseil régional engageait un grand Schéma régional du tourisme censé sonner le glas au « *tourisme de cueillette* » pour célébrer le passage au « *tourisme de conquête* » (session de juillet 2007).

Cinq ambitions y étaient définies : une Bretagne attractive, compétitive, solidaire, efficace et accessible. Avec un objectif : faire de la Région le chef de file du tourisme fédérant les Départements, Pays, Fédérations des offices de tourisme, la Chambre Régionale de Commerce et d'industrie.

Pourtant avant même le lancement du plan d'action, l'opposition régionale condamnait le manque d'association des Présidents de Conseils Généraux et Comités départementaux du tourisme (CDT) au processus de décision, tout comme elle mettait en lumière l'absence de chiffrage clair.

Schéma régional du tourisme Acte 2

Nouvelle tentative en 2012 où l'Acte 2 du Schéma régional promet cette fois-ci « *un virage important en faveur du tourisme régional breton* ». Ce nouveau plan d'action n'était que le recyclage du précédent. Propositions non-abouties en matière de sécurisation des parcours





de formation et des trajectoires professionnelles, simple poursuite du dispositif d'innovation écotourisme, approfondissement du « *tourisme des 4 saisons* », aucune avancée réelle en matière de gouvernance ...

Le produit phare de ce nouvel acte résidait dans les « Destinations touristiques de Bretagne » : 10 grandes destinations pour toute la région afin de rassembler l'ensemble des partenaires. Mais à l'image des sept destinations lancées de manière autonome par les CDT 22/29 et qui ne se calquent en rien sur les Destinations du Comité régional du tourisme (CRT), force est de constater que le rassemblement n'est pas encore à l'ordre du jour !

Cette compétence tourisme est plus que jamais partagée entre toutes les strates de collectivités. Une source de gaspillage et d'illisibilité où chacun déploie sa stratégie, sa marque, son budget et sa vision du tourisme.

Mission d'information et d'évaluation

82,7M€ consacrés par la Région au tourisme entre 2008 et 2012, dont :

- 73,5M€ d'aides au fonctionnement et à l'investissement des organismes via son service tourisme composé de 5 agents,
- 23,9M€ pour le CRT employant 43 agents,
- 17,9M€ pour le Mont Saint-Michel.

Source : Mission d'information et d'évaluation tourisme 2014 - région Bretagne

C'est face à ce bilan que notre groupe a demandé en mai 2013 la création d'une mission d'information et d'évaluation de la politique du tourisme pour analyser la pertinence des actions, leur cohérence, leur efficacité et surtout leur impact sur l'économie régionale afin de définir de nouvelles orientations.

Encore une fois, faute de volonté politique, cette mission s'est réduite à une simple photographie de la situation du tourisme en Bretagne. Aucune évaluation, aucune mise en perspective des actions croisées et budgets engagés par tous les niveaux institutionnels n'ont été produites.

Les socialistes se résignent à attendre une hypothétique clarification législative des compétences entre les différentes collectivités territoriales. Voilà pourtant un beau champ d'expérimentation ! Pire, ils suggèrent qu'une expertise financière soit menée, tout en refusant à notre groupe de poursuivre ce travail d'investigation.

LA FORMATION INADAPTÉE DES JEUNES

En 2010, les socialistes promettaient aux jeunes « *un toit, une qualification, une passion et la bonne santé* ». Ils affirmaient : la jeunesse « *première énergie renouvelable de la Bretagne* ». La réalité c'est :

- 8% des jeunes bretons sortent du système scolaire sans diplôme,
- un taux de chômage des moins de 25 ans qui explose,
- 15 000 jeunes quittent chaque année la région, dont 10 000 pour chercher du travail.





>> Une charte jeunesse hors sujet

Lors d'une session extraordinaire en septembre 2011, les socialistes ont dévoilé leur « Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne ». Celle-ci agrège des actions contenues dans les différentes missions afin de donner un effet de loupe sur la jeunesse. En réalité, rien de nouveau !

Lors du débat qui a présidé son approbation, l'opposition a souligné que cette charte passait à côté du sujet essentiel : comment mieux préparer nos jeunes à trouver un emploi à la hauteur de leur compétence ? Pour répondre à ce que notre groupe de la Droite et du Centre a appelé « *le paradoxe breton* », c'est-à-dire le grand écart entre l'excellence académique et les difficultés des jeunes à accéder à des emplois correspondant à leurs aspirations, l'exécutif socialiste n'aborde dans ce document que les aspects formation, loisirs, logement, transport, citoyenneté, excluant de fait les notions d'emploi, de travail ou encore d'entreprise.

Dès 2010, les élus de la Droite & du Centre avaient porté le projet de « Breizh Campus » pour une meilleure articulation entre notre système de formation et le monde économique, un décloisonnement des formations, la promotion de l'apprentissage à tous les niveaux, mais aussi un meilleur accès de tous à la formation et à une formation pour l'emploi, clé de l'insertion professionnelle et de l'autonomisation des jeunes.

Les deux premiers appels à projet lancés en décembre 2011 sur la « culture » et en mars 2012 sur les « jeunes et la mer » sont révélateurs du décalage entre la réalité vécue par les jeunes et les objectifs de cette charte. L'année 2013 a été marquée par le bilan et l'actualisation de la charte jeunesse, elle a surtout permis de faire le point sur les écueils dans la première version.

Les premiers résultats montrent que les actions qui auraient pu répondre à des enjeux majeurs comme l'expérimentation de la mise à disposition de places d'internat pour couvrir les besoins de logement des jeunes en stage et travailleurs saisonniers, la création d'une garantie des impayés de loyer ou la mise en œuvre des espaces santé dans les établissements, se sont heurtées à une mauvaise anticipation des conditions de faisabilité, des incompatibilités réglementaires, voire interrogent sur le niveau d'exercice régional de certaines compétences.

Quant aux nouveaux engagements, à l'heure où le Conseil régional élaborait sa Stratégie de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation et son Schéma sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche, l'exécutif rate à nouveau l'occasion d'approfondir les propositions sur le développement économique comme :

« *Trouver une manière d'accompagner les entreprises, notamment les PME et PMI, ETI pour accueillir le public jeune ; Travailler avec les entreprises sur des formes plus dérégulées d'organisation du travail ; Assurer aux jeunes le maintien de leur employabilité et leur adaptabilité sur le marché du travail... ».*



INVESTISSEMENTS DANS LES LYCÉES : DES COPIES BROUILLONNES

Le patrimoine bâti des lycées publics bretons représente 2 millions de m², son entretien a toujours constitué une priorité pour les majorités qui se sont succédées à la tête de l'exécutif.

Le premier Plan pluriannuel d'investissements 2005/2009 portait sur 315M€ auxquels il a fallu ajouter 100M€ en cours d'exécution. L'exécutif avait en effet privilégié des travaux de prestige (salles polyvalentes, équipements sportifs, gymnases ...) aux travaux prioritaires de sécurité. Tirant les conclusions de ce PPI que nous avons voté, nous disions en 2009 : « *En 2005, nous vous avons avertis, sans être écoutés, que votre PPI était mal calibré. Nous attirons votre attention sur l'insuffisance de crédits alloués aux travaux de sécurité et d'hygiène* ».

Un deuxième PPI 2010/2014 portant sur 442M€ a été voté en juin 2009. La majorité socialiste a-t-elle tiré les leçons du premier PPI ? Oui si l'on considère qu'enfin, elle a arrêté comme priorités les travaux urgents concernant les mises aux normes, les économies d'énergie... mais à l'évidence non, quant à la méthode de travail pour atteindre ces objectifs et ce malgré nos avertissements réitérés. En effet, à la fin de l'année 2012, à mi-parcours nous avons déjà consommé 60% des crédits et dès le budget 2013, il était annoncé « *le premier semestre (2013) est consacré à l'identification des opérations à prioriser en fonction des contraintes notamment démographiques* ».

Encore un manque d'anticipation ! Une nouvelle fois lors de la session de juin 2013, le groupe Droite & Centre de Bretagne prévient : « *Le PPI 2010/2014 est entaché de deux défauts. D'une part, nous payons aujourd'hui l'éparpillement du premier PPI qui n'a pas su concentrer les moyens alloués sur les travaux urgents de mises aux normes, de sécurité, d'accessibilité... d'autre part, un manque d'anticipation dans les objectifs assignés à ce PPI. Des diagnostics comme ceux concernant l'état des ascenseurs, l'amiante ou l'accessibilité des personnes handicapées auraient dû être réalisés depuis longtemps* ».

Enfin concernant les évolutions démographiques, nous faisons remarquer à la majorité socialiste qui invoquait ce motif pour masquer ses erreurs : « *Les jeunes qui vont entrer au lycée en 2014 ne sont pas une génération spontanée descendue du ciel. Ils sont nés entre 1999 et 2001, ce qui permettait d'appréhender a minima leur arrivée dans les lycées et de mieux programmer nos investissements pour éviter le goulot d'étranglement dans lequel nous nous retrouvons* ». Une fois de plus nous avons tort d'avoir raison !

>> Les ratés du Plan campus

Le Plan Campus ou Opération Campus est un projet du gouvernement FILLON, annoncé dès novembre 2007 et lancé en février 2008 par Valérie PÉCRESSE, alors ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Mettant en avant le piètre état des universités françaises, dont 30 % des locaux étaient vétustes, et leur faible rayonnement à l'international, cette opération visait à rénover et redynamiser les campus existants pour en faire de véritables lieux de vie



grâce à un investissement massif et ciblé de 5Md€. Il s'agissait surtout de faire émerger en France dix « pôles d'excellence » capables de faire jeu égal avec la concurrence étrangère.

Le groupe Droite & Centre de Bretagne a souligné que le dossier présenté par la Bretagne était mal ficelé, ne correspondant pas aux exigences du cahier des charges.

Résultat : nous sommes une nouvelle fois passés à côté de l'occasion d'obtenir des financements de l'Etat. N'ayant pas été retenu au titre des projets d'excellence, le projet de campus numérique porté par l'Université européenne de Bretagne a toutefois bénéficié d'un lot de consolation de 30M€ au titre des « campus prometteurs ». La signature de la Convention UEB C@mpus entre la Région et l'Etat qualifiée de « prédateur » par la majorité socialiste interviendra le 13 avril 2011. A qui la faute ?

COUAC SUR L'APPRENTISSAGE

Qualifiée d'annus horribilis, 2013 a vu reculer de 8,1% le nombre d'entrées en apprentissage après 3 années de hausse. Avec une régression de 24 201 contrats en un an, le compte est donc loin d'atteindre la barre des 500 000 jeunes en alternance fixée par le Président Hollande pour 2017. Motifs de ce recul : la conjoncture bien sûr, mais aussi les contrats d'avenir moins coûteux pour les entreprises, enfin l'annonce durant l'été d'une suppression de l'aide aux employeurs d'apprentis : un tollé général conduisant le gouvernement à revoir sa position.

Si les données régionales mettent en évidence des fortes disparités, la Bretagne apparaît malheureusement dans le peloton de queue avec un recul de 16,8% des entrées en alternance/ apprentissage. Mais la situation aurait pu encore être pire si l'exécutif régional avait réussi à mettre en œuvre la suppression des aides aux employeurs d'apprentis prévue pour la rentrée de septembre 2013. Heureusement, devant les vives protestations des entreprises et CFA, ce dernier avait également été contraint de faire machine arrière. Comme quoi à tous les niveaux de pouvoir, les socialistes sont adeptes de couacs et revirements en tout genre ! Les maîtres d'apprentissage ne savent plus sur quel pied danser, ils ont au contraire besoin de stabilité juridique et financière pour leur permettre d'accueillir et former les jeunes dans des conditions optimales.

LA CULTURE POUR TOUS ?

S'il est une spécificité bretonne, c'est bien sa diversité culturelle, ses langues et son identité forgée sur un patrimoine exceptionnel que beaucoup d'autres régions nous envient. En Bretagne, la culture est une richesse qui se conjugue au pluriel tant les formes qu'elle peut revêtir que les lieux qu'elle investit sont multiples. Des cercles celtiques aux grands festivals bretons, de la Fête de la galette aux représentations du Théâtre National de Bretagne (dont on découvre les dérivés financières !), du spectacle de rue au Salon du livre, la Bretagne est une terre d'artistes, de professionnels comme d'amateurs, d'associations et de bénévoles. Une terre de création vivante, parfois indisciplinée, mais toujours inventive et c'est cela même qui participe de l'économie et de l'attrait de notre région.





Vecteur naturel de lien social et de maillage territorial, ce terreau culturel rassemble des populations d'âges, de classes sociales et d'univers différents, réunies dans la convivialité, l'échange, le plaisir de la découverte et du partage.

« *Je crois qu'il est nécessaire que la Région rappelle sans cesse l'égalité des cultures. Il n'y a pas de culture d'en haut et de culture d'en bas* » indiquait le Vice-président à la culture lors de la présentation du rapport « Bretagne : l'ambition culturelle » en session de mai 2011. Parfois entre les paroles et les actes, le fossé peut être profond car depuis 2005, la majorité au pouvoir n'a cessé de vouloir institutionnaliser la culture, l'encadrer, la formater !

>> La culture administrée

« *Une politique régionale est là pour accompagner, encourager les projets portés par les artistes et les acteurs culturels au regard des orientations politiques de la Région* » ou « *le champ culturel comme une dimension transversale de l'action publique et que l'on étudie dans son approche territoriale* » pouvait-on lire dans les « Grands axes de la politique culturelle régionale » en novembre 2005. Dans la même veine, le rapport de 2011 poursuivra des objectifs similaires.

Notre groupe Droite & Centre de Bretagne s'est opposé à cette idée d'une action publique consistant à faire de la culture l'expression d'une seule vision et un instrument politique d'occupation du territoire.

Par essence, l'art est libre et fragile, il ne se décrète pas. Quel que soit l'art, il répond au besoin d'expression de l'artiste qui demeure une démarche autonome et souvent solitaire. Or en dix ans, les socialistes ont mené un lent mais réel processus de verrouillage de l'ensemble des organisations culturelles et artistiques bretonnes d'une part, via l'encadrement des critères de subventions d'autre part, à travers la constitution d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC) au coût de fonctionnement pharaonique. Livres et lecture en Bretagne, Spectacle vivant en Bretagne, l'EPCC Office public de la langue bretonne, le FRAC et plus récemment Bretagne Culture Diversité, dont aucune évaluation n'a été faite, ont progressivement pris le pas, puis annihilé la vitalité des structures existantes. L'argent du Conseil régional doit aller aux acteurs de terrain et non aux bureaucraties culturelles !

Alors que la Région devrait se positionner en tant que facilitateur de projets des créateurs bretons, pour les aider par exemple à exporter leurs arts à l'extérieur de la Bretagne, alors qu'elle devrait encourager l'ensemble des associations culturelles, valoriser leur dynamisme... elle réserve son soutien aux organismes qu'elle contrôle directement ou indirectement.

>> Une vision scolaire de la langue bretonne

Le soutien à la langue bretonne est dans le budget régional une sous-rubrique de la mission Enseignement. Nous nous sommes insurgés contre cette relégation et avons proposé son inscription dans la mission Culture. Refus des socialistes. C'est contre cet enfermement des acteurs bretons et cette sclérose culturelle que se sont toujours battus les conseillers régionaux de la droite et du centre.

Pour nous, il est vain de croire que sa transmission et sa promotion puissent se faire au seul niveau du système scolaire, elle doit au contraire être prise en compte très naturellement dans la mission Culture.





De nombreux artistes bretons en tous domaines (livre, cinéma, chanson, théâtre...) créent aujourd'hui en langue bretonne et cette création est de fait plus fragile. Nous avons la responsabilité de rendre nos langues visibles à travers toutes nos actions, en promouvant ses créations actuelles comme des langues d'aujourd'hui, pour que les Bretons et les jeunes en particulier, aient envie de s'y intéresser, de les apprendre et de les parler.

UNE POLITIQUE DE L'EAU A CONTRE-COURANT

S'il est un sujet qui passionne la gauche régionale, c'est bien la politique de l'eau. Depuis son arrivée au pouvoir en 2004, la question de l'eau revient en effet régulièrement comme un maronnier bi-annuel : un premier Tro Breiz avait conduit à l'adoption d'Orientations stratégiques pour l'eau en octobre 2006, puis au Contrat pour l'eau en 2008, en juin 2011 était votée une Stratégie régionale de gestion des eaux et des milieux aquatiques, enfin 2014 verra la création d'une Conférence Bretonne de l'eau et d'un n^{ième} Plan.

En 2009, la majorité régionale avait, par ailleurs, émis beaucoup de réserves sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne 2010/2015, ce qui nous avait conduit de facto à voter contre ce projet. Certains élus de la majorité s'étaient même avancés à réclamer le retrait de la Bretagne du SDAGE au nom de la spécificité de notre région.

Il existe en France six agences de l'eau, correspondant chacune à un bassin hydrographique. Cette organisation est fondée sur des données géographiques qui n'excluent pas une certaine diversité permettant des complémentarités.

Aujourd'hui, compte tenu de la spécificité de notre territoire hydrographique, cette organisation permet à la Bretagne de bénéficier d'une part, de la solidarité de l'Agence de Bassin et d'autre part, de l'Etat pour la lutte contre les algues vertes. **Remettre en cause ces principes irait à l'encontre de nos intérêts. Le budget du Conseil régional ne consacre que 8,8 M€ au BP 2014 quand l'Agence Loire Bretagne consacre environ 300M€ par an à la reconquête de la qualité des eaux du bassin.**

Un grand nombre d'actions a déjà été mis en place pour atteindre en 2015 l'objectif du bon état des masses d'eau et milieux aquatiques fixé par la Directive cadre européenne sur l'eau (DCE) : la Bretagne est intégralement couverte par des démarches de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et les Commissions Locales de l'Eau (CLE), une Assemblée Permanente des Présidents de CLE de Bretagne s'est organisée depuis juin 2011, des programmes territoriaux « dans et hors SAGE » sont également en œuvre... Les résultats sont là : la situation de la Bretagne est meilleure que celle d'autres régions puisque 80 % des masses d'eau sont en bon état concernant le paramètre nitrates grâce aux efforts des collectivités et acteurs économiques locaux depuis 20 ans.

Alors pourquoi vouloir sans cesse ajouter de la complexité et durcir les règles en demandant la régionalisation d'une politique qui s'est révélée efficace. D'autant plus qu'une gestion régionalisée de l'eau conduirait à supporter dans le budget régional les amendes de Bruxelles en cas d'infractions actuellement à la charge de l'Etat. Les contribuables bretons sont-ils prêts à assumer ce risque ?





Au-delà de la qualité de l'eau se pose la question de la ressource et l'approvisionnement, particulièrement des grandes villes. **Il s'agit là d'un vrai sujet d'aménagement du territoire sur lequel les socialistes sont curieusement muets !**

NUMÉRIQUE : UNE LENTE MONTÉE EN DÉBIT

Avec le syndicat mixte Mégalis et le dispositif « cybercommunes », la Bretagne bénéficiait en 2004 d'un avantage comparatif en matière de développement d'internet et des usages numériques.

Durant leur première mandature, les socialistes ont vécu sur ces lauriers. Le Plan Bretagne 2.0 a été adopté en 2006 mais peu suivi d'effet. Il faudra attendre le budget 2009 pour qu'une enveloppe numérique de 16M€ soit votée dans le cadre des contrats de territoire. L'objectif de cette enveloppe était la montée en débit. **L'opposition a dénoncé cette supercherie puisque les territoires les mieux dotés étaient Brest (1,9M€), Rennes (1,04M€), Lorient (1,01M€), Saint-Brieuc (1,03M€) : c'est-à-dire là où les opérateurs privés choisissent d'intervenir, alors que les territoires ruraux délaissés ont eu des dotations largement inférieures.** Résultat : comme nous le pressentions, cette politique n'a pas atteint ses objectifs et seulement 7M€ ont été mobilisés fin 2013.

En 2009, le gouvernement FILLON lance un plan pour lutter contre la fracture numérique. Le 31 juillet, il adresse aux Préfets de région une circulaire « Schémas directeurs et concertation régionale sur l'aménagement numérique du territoire ». Elle demande aux Préfets de région « la mise en place d'une gouvernance régionale de l'action territoriale de l'Etat et des collectivités en matière de numérique et la mobilisation des maîtrises d'ouvrage par l'élaboration de Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique ».

En mai 2011, la région adopte son SCORAN « Bretagne à très haut débit ». **Le groupe Droite & Centre de Bretagne vote ce rapport tout en précisant « être vigilant sur les délais et le respect de la maquette financière ».** Le Vice-président en charge du dossier nous avait répondu : « *En ce moment, nous sommes en train de travailler avant la fin 2011, c'est le calendrier que nous avons fixé collectivement et qui est un calendrier impératif, pour aller chercher les premiers financements européens et d'Etat* ».

Où en est-on trois ans après ? Le syndicat mixte Mégalis a été choisi pour mettre en œuvre le projet Bretagne à très haut débit. Quant aux financements, 22,9M€ ont été redéployés sur le FEDER 2011/2013, 94,5M€ ont été sollicités sur les prochains programmes européens. Et le Premier ministre VALLS par un courrier du 15 juillet 2014 vient de donner « son accord de principe » pour un financement à hauteur de 140M€. Le lancement des premiers déploiements prévus en 2013 ne le seront que cette année !

Nous soutiendrons ce projet estimé au final à 2Md€ en étant attentifs au respect des engagements financiers des différents partenaires et en rappelant au président de e-Mégalis, qui n'est autre que Jean-Yves Le DRIAN, que le « très haut débit pour tous » ne peut se substituer au désenclavement ferroviaire de la Bretagne.





PACTE ÉLECTRIQUE BRETON : UNE ÉVALUATION INDISPENSABLE

Parmi les handicaps bretons, il y a sa forte dépendance en matière énergétique. Depuis les événements qui ont conduit à l'abandon du projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff en 1981, le sujet de l'énergie est devenu tabou et politiquement très sensible en Bretagne. Pendant des années, nous avons consommé toujours plus d'électricité sans nous poser la question de savoir d'où elle venait et encore moins comment elle était produite.

Du bout des lèvres en 2007, dans un rapport intitulé « Plan énergie pour la Bretagne », l'exécutif reconnaît que nous avons un problème d'approvisionnement, mais très vite il renvoie cette question vers l'Etat en précisant, à juste titre, que ce sujet n'était pas de la compétence de la Région.

Pourtant les faits sont là.

La consommation d'électricité de la Bretagne a augmenté de 17 % entre 2004 et 2012 (France +3,7 %). Ce sont les agglomérations qui consomment le plus à cause de l'importance du chauffage électrique dans la région : 37 % des résidences principales se chauffent à l'électricité (France 32 %). Au final, 73 % de l'électricité est consommée par les bâtiments résidentiels et tertiaires.

Si la Bretagne a augmenté sa production de 150% en dix ans, elle ne couvre en 2012 que 9% de ses besoins (6% en 2000). Quant aux énergies renouvelables, elles ont progressé de 67%, couvrant seulement 8% de nos besoins (France 14%).

Il a fallu qu'à deux reprises durant les hivers 2008 et 2009, la Bretagne soit au bord du black-out électrique pour que la question de l'approvisionnement, devenue tangible et publique, s'invite de nouveau dans le débat.

En septembre 2010 à l'issue de la Conférence bretonne de l'énergie, est acté un Pacte électrique breton. Il repose sur trois piliers :

- la maîtrise de la croissance de la consommation électrique : division par deux d'ici 2015, puis par trois à l'horizon 2020 (rénovation des bâtiments privés, publics et entreprises),
- le développement des énergies renouvelables (3600MW en 2020),
- la construction d'une centrale combinée gaz de 450MW dans le Finistère (mise en service prévue en 2015).

Malgré quelques points de désaccords sur les hypothèses posées, mais estimant qu'il s'agissait de l'intérêt général, l'opposition a voté ce Pacte électrique lors de la session de janvier 2011. Les groupes Europe écologie et UDB votaient contre.

Convaincus que l'approvisionnement électrique de la Bretagne est un impératif pour le développement économique de notre région, quatre ans après son adoption le groupe d'opposition a demandé une évaluation de ce Pacte électrique au regard des objectifs qui avaient été votés.





Des flip & des flop

Le saviez-vous ?

Kerampuilh :

En 2010 en pleine crise, la Région a acheté le château de Kerampuilh à Carhaix pour la modique somme de 1,5M€. Très vite il faudra dépenser 506 000€ pour se débarrasser de la mérule car il est tout à fait normal d'acheter un bien bourré de mérule ! En 2012, seconde tranche de travaux : 375 000€. Lors d'une promenade champêtre en juin 2014, le président du Conseil régional s'est arrêté à Carhaix visiter le bien laissé en héritage par son prédécesseur, il annonce une nouvelle tranche de travaux de 6M€. Quand s'arrêtera cette folie ?

FRAC :

Pour les non-initiés, le FRAC est le Fonds régional d'art contemporain qui était installé à Château-giron et que les socialistes dans un esprit de décentralisation ont décidé d'installer... à Rennes en 2004 pour la bagatelle de 16,8M€. Suite à des problèmes « techniques » : le FRAC a connu des problèmes d'étanchéité puis d'aération, la note a ainsi augmenté de 524 000€ en 2009, puis de 1,8M€ en 2011. Pendant ce temps-là, il a fallu louer des hangars pour mettre les œuvres en sécurité. Comme il fallut faire un peu de communication autour du FRAC, la Région s'est adjoint les services d'une société extérieure pour 95 000€. Ce FRAC inauguré en grande pompe en juillet 2012, il faut désormais en assurer le fonctionnement. En 2013 notre groupe s'inquiétait publiquement que la ville de Rennes, partenaire du FRAC, n'honorait pas ses engagements financiers, ce qui ne semble nullement gêner le président du Conseil régional.

Bruxelles :

La Région possède une ambassade à Bruxelles qu'elle partage avec les Pays de la Loire et la Région Poitou-Charentes pour un montant 373 000€ annuels. L'idée de mutualiser des moyens avec d'autres Régions est bonne chose, sauf que la Région se paye le luxe d'avoir en plus sa propre ambassade pour un montant de 280 000€/an. A chaque session, nous demandons une évaluation du travail effectué par ces ambassades : pas de réponse !

Communication :

La Région a réalisé des efforts pour réduire ... un peu son budget de communication. Il n'empêche qu'il dépasse tous les ans les 10M€ et que 53 fonctionnaires sont affectés à cette tâche.

Biennale de l'égalité :

Pour sa quatrième édition, la biennale de l'égalité s'est tenue en mai durant deux jours à Lorient. Très louable intention que de faire la promotion de l'égalité, mais à 400 660€ cela fait cher de l'heure !

Véhicule Vert Breton :

Lancé en juillet 2011, le Plan Véhicule Vert veut faire de la Bretagne la Région pilote en matière de « mobilité décarbonnée ». En deux ans et demi, ce plan exemplaire aura permis de financer 88 véhicules et à peu près autant de bornes de recharge. Le parc automobile breton est de 1,6 millions de VL. Il va falloir mettre le turbo !

Vir'volt ma maison :

C'est le plan phare de la Région expérimenté à Saint-Brieuc pour aider les particuliers à effectuer la rénovation énergétique de leur habitation en leur simplifiant les procédures. Objectifs : rénovation de 1000 logements par an. Le résultat, c'est 21 projets réalisés en 2013...





La réalité : quel avenir ?

UN PACTE OU UNE DUPÉRIE ?

Jeudi 12 septembre 2013 après des mois d'une crise latente de l'agroalimentaire breton, une délégation du groupe Droite & Centre de Bretagne et une trentaine d'élus finistériens formaient une chaîne humaine aux côtés des salariés de Doux et Tilly-Sabco venus rencontrer Jean-Marc AYRAULT lors de son déplacement au SPACE. En vain !

C'est cette triste réalité que le groupe Droite & Centre de Bretagne exposera dans un courrier adressé, le 15 octobre, au Premier ministre. Nous l'inviterons également à venir débattre de la situation de la Bretagne lors d'une session extraordinaire dont nous demanderons la tenue au président du Conseil régional.

Le lendemain, à l'occasion d'une réunion interministérielle d'urgence sur la Bretagne, le Premier ministre annonçait le lancement d'un « Pacte d'avenir pour la Bretagne » autour de trois volets :

- des mesures d'urgence pour les salariés victimes de plans sociaux, les territoires et entreprises impactés, dont 15M€ pour les entreprises agroalimentaires,
- un Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne,
- des mesures de soutien à la compétitivité des entreprises et territoires avec l'accélération du Contrat de Plan Etat-Région.

Pour la première fois, le chef du gouvernement laissait apparaître une certaine perception de la crise tout comme il reconnaissait le handicap que constitue la périphéricité de notre région. Il n'en tirait néanmoins pas toutes les conséquences sur la nécessité pour la Bretagne d'être dotée d'infrastructures performantes : une confirmation sur l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 164 mais sans date programmée, aucune solution transitoire pour faciliter la circulation des poids-lourds sur la RN 12, pas un mot sur la LGV jusqu'à la pointe bretonne, seulement de vagues annonces sur l'Ecotaxe.

>> L'art du recyclage

Prémonition de la suite qui allait être donnée à ce Pacte, notre groupe résumait le jour même les annonces du 16 octobre : « *Finalement, ce « Pacte d'avenir pour la Bretagne » ne fait que recycler des dispositifs existants ou anticipe des dispositifs à venir : le Contrat de Plan Etat/Région alors que celui-ci est déjà en préparation, de même que les Programmes Opérationnels européens* » et réclamait avec force une participation pluraliste du Conseil régional à la définition de ce plan pour qu'il ne soit pas décidé de Paris.

Puis la manifestation de Quimper le 2 novembre, tout comme les tombées de portiques écotaxe marquèrent un nouveau pas dans la colère et la désespérance bretonne : **« *re zo re* », « *trop c'est trop* », *trop d'impôts, trop de règles !* Dès lors s'engage une vaste campagne de communication et « *d'apaisement* » à grand renfort de réunions pour tenter d'éteindre l'incendie breton. Pas moins de 25 réunions se tiendront en moins de deux mois, notre groupe ne sera convié qu'à... deux réunions ! Ces grandes messes socialistes ne laisseront de toute manière aucune place au dialogue, puisque les décisions seront imposées des cabinets ministériels parisiens, confirmant l'incapacité de l'exécutif régional à se saisir des problèmes locaux.**





>> 2 milliards virtuels

En résultera un « catalogue bâclé » et une grande manipulation pour faire croire que le Pacte d'avenir allait apporter 2Md€ à la Bretagne pensant ainsi acheter la paix sociale.

« Sur les deux milliards annoncés pour la période 2014/2020, quelle est la part de l'argent frais ? Une quarantaine de millions pour les entreprises de la filière volaille en difficulté et les salariés touchés par les restructurations. Pour le reste, ce Pacte n'est que du recyclage de crédits que la Région aurait touché par les biais du Contrat de Plan Etat/Région et les Programmes européens ! »

Répondant à notre appel, c'est l'ensemble des parlementaires bretons de droite et du centre, les présidents du Conseil général du Morbihan, de Vannes agglo et de Vitré Communauté, les présidents des groupes d'opposition des Conseils généraux 22-29-35, qui boycottera la cérémonie de signature du Pacte d'avenir présidée par le Premier ministre le 13 décembre.

« Rien sur la répartition des moyens, rien sur le calendrier de mise en œuvre, rien sur le pilotage de l'action publique. Ce saupoudrage de millions d'euros virtuels relève plus du clientélisme que de la stratégie. En ne posant pas les bonnes questions les socialistes apportent de mauvaises réponses. Les entreprises bretonnes, particulièrement agricoles et agroalimentaires, souffrent d'une saturation fiscale et réglementaire qui entrave leur compétitivité, leur capacité d'investir, d'innover et d'embaucher. **L'avis émis par le CESER devrait sonner comme un avertissement, fait historique avec une majorité d'abstentions et de votes contre.** La péninsule bretonne, et tout particulièrement sa pointe pâtissent d'un handicap supplémentaire. A ces deux problèmes majeurs, le Pacte d'Avenir n'apporte aucune réponse. Va-t-on achever le plan routier breton ? La prolongation de la LGV vers Quimper et Brest sera-t-elle une réalité avant 2030 ? En l'absence de réponse, nous ne pouvons cautionner par notre présence à sa signature un Pacte qui ne prépare pas l'avenir de la Bretagne et ne tient pas compte des propositions des acteurs socio-professionnels», dénonceront-ils d'une même voix.

Les sessions qui succéderont la signature de ce Pacte ne feront que confirmer qu'il n'est pas le Pacte d'avenir de la Région : rien au budget primitif en février 2014, pas plus qu'à la décision modificative de juin qui suivra.

« Ce que veulent les Bretons, c'est du concret et de l'action pour relancer l'activité économique et l'emploi. Du concret pour permettre aux jeunes d'avoir des formations débouchant sur un travail. Du concret pour permettre l'équilibre de nos territoires. Du concret pour désenclaver la Bretagne. Alors qu'il y a urgence, votre budget est en complet décalage avec la réalité vécue par les Bretons, les entreprises, les collectivités, les salariés, les familles. Votre budget est un budget de fin de mandat et j'espère qu'il marquera la fin de dix ans d'une politique qui n'a pas su préparer la Bretagne à affronter son avenir ».

Fin septembre, avec six mois de retard, les Préfets ont transmis aux Régions les montants alloués dans le cadre du futur Contrat de Plan Etat/Région 2014/2020. Quelle sera l'enveloppe de la Bretagne ? D'ores et déjà nos craintes deviennent réalité. L'enveloppe nationale de ces contrats est de 12Md€, soit 700M€ de moins que lors des précédents. A cette réduction,





s'ajoute la décision de l'Etat d'imputer le volet routier aux Régions dans le cadre du contrat. **Le recyclage que nous annonçons devient réalité et le fameux Pacte d'avenir éclate comme une bulle de savon.**

Lors de la session de mars 2007 où était débattu le Contrat de Projets Etat/Région 2007/2013, Jean-Yves Le DRIAN déclarait : « Cette enveloppe reste en dessous du précédent contrat et des secteurs sont totalement sinistrés. Je pense à l'aspect territorial. Il est difficile de parler d'aménagement du territoire avec des montants aussi chiches. Si l'on ajoute à ces aspects négatifs le fait que les volets agriculture, énergie et environnement sont en trompe l'œil, puisqu'il s'agit de crédits ordinaires de l'Etat rapatriés dans le contrat, on pourrait se poser la question de l'opportunité de la signature de la Région ». **Le conseiller régional, ministre de la Défense, aura-t-il la même verve pour défendre la Bretagne dans le cadre de la négociation qui va s'ouvrir avec le gouvernement ?**

UNE DÉCENTRALISATION SANS PROJET

« L'organisation de la République est décentralisée ». La loi constitutionnelle du 28 mars 2003 consacre le fait de la décentralisation. Elle reconnaît par ailleurs le droit à l'expérimentation et la possibilité de donner à une collectivité une mission de chef de file pour gérer une compétence.

La loi du 13 août 2004, relatives aux libertés et responsabilités locales accorde aux Régions de nouvelles compétences.

Une nouvelle étape est franchie avec la loi du 16 décembre 2010 portant création du conseiller territorial siégeant au Conseil régional et au Conseil général avec pour objectif à terme de les fusionner. Elle permettait déjà d'organiser la convergence et la cohérence des politiques départementales et régionales.

La loi du 20 novembre 2012 abroge la loi du 16 décembre.

A partir de cette abrogation, nous entrons dans une période de flou où, tout et son contraire est affirmé par le gouvernement jusqu'au sommet de l'Etat. La date des élections régionales et cantonales est repoussée de mars 2014 à 2015, puis de mars à décembre en passant par novembre... pour être finalement découplées en mars et fin d'année 2015 ! La carte cantonale est redécoupée, le mode de scrutin modifié. On annonce la suppression, puis le retour et enfin la suppression des Conseils généraux, mais à en croire les dernières déclarations du Premier ministre, ceux-ci seront en fin de compte « *maintenus ou supprimés, à géométrie variable selon les départements* ». Par ailleurs, n'oublions pas la diminution du nombre de régions qui a été l'objet de controverses au sein du parti... socialiste ! Bref, rarement une réforme aura été conduite dans une telle confusion, une précipitation et l'absence de concertation.

Le groupe Droite & Centre de Bretagne est favorable à plus de décentralisation. Mais pour réussir une nouvelle étape de la décentralisation, nous estimons qu'avant de s'attaquer au périmètre des futures collectivités, il y avait trois questions à poser :

- quel projet d'aménagement du territoire voulons-nous mettre en œuvre ?





- quelles compétences doit-on donner aux collectivités pour atteindre cet objectif ?
- quels sont les périmètres les plus pertinents et cohérents pour réaliser ce projet avec un double souci d'efficacité et de maîtrise de la dépense publique ?

Les socialistes ont pris le sujet à l'envers !

Quant à la réunification de la Bretagne, depuis dix ans et bien avant, les élus de droite et du centre qui se sont succédés dans des majorités ou des oppositions ont toujours défendu ce principe. Au delà de son aspect historique et culturel, nous estimons que l'armature d'une Bretagne autour de nos trois métropoles Brest, Nantes et Rennes donnerait plus de force à notre région et pourrait porter la nouvelle dynamique économique dont elle a tant besoin.

La seule fois en dix ans où l'opposition ne s'est pas associée à un vœu sur la réunification, c'était le 27 juin 2014. Pour brouiller les cartes, la majorité a proposé un vœu dans lequel était évoquée mollement la réunification et promue largement la création d'une assemblée de Bretagne dont nous ne connaissons rien des contours. **Pour nous, c'était déjà le renoncement : c'est pourquoi nous ne nous y sommes pas associés.**

Ce sont les socialistes, y compris les ministres qui siègent de temps en temps dans nos rangs au Conseil régional, qui porteront la responsabilité historique de cet échec que certains essayent aujourd'hui de faire passer pour une victoire. **Que l'on soit clair : la réunification de la Bretagne a été sacrifiée sur l'autel des courants socialistes.**

Depuis dix ans, la Région vit au rythme des réformes et des projets de réformes territoriales. Que n'a-t-on entendu sur « l'Etat prédateur » et les « Régions vertueuses » ? Il est vrai qu'entre 2004 et 2012, le président du Conseil régional et ses amis socialistes de l'Association des Régions de France avaient voulu faire des Régions « *un contre-pouvoir au gouvernement de François FILLON* », au premier rang desquelles la Bretagne devait être le laboratoire du futur gouvernement de la France.

Ce n'est pas notre conception de la décentralisation. Quelles que soient les majorités politiques, ce n'est pas en opposant les Régions à l'Etat que nous servirons les régions et notre pays. N'oublions pas que nous sommes engagés dans la construction européenne.

Nous voulons des Régions fortes, une Bretagne forte, dans une Nation forte garante de la solidarité entre les territoires.





Ils ont dit

Jean-Yves Le DRIAN

2 octobre 2004 (France 3) : « *La réunification ne se fera pas avant 20 ans sans doute même pas avant 30 ou 40 ans et faire des vœux ne sert pas à grand chose* »

14 janvier 2010 (session Conseil régional) : « *Ainsi, on affirme haut et fort que les compétences générales disparaîtront ... donc que nos engagements d'aujourd'hui sur le sport, la culture, la santé, le logement, l'environnement seront caducs. Le Président de la République est revenu en arrière, affirmant que les Régions pourront continuer à agir dans le domaine culturel. Quel embrouillamini. Qui croire ? Comme le disait mon instituteur « tout cela n'est ni fait ni à faire »* »

24 juin 2010 (session Conseil régional) : « *Pauvre réforme territoriale, instable, illisible, ballottée de toutes parts* », « *Loin de simplifier l'organisation, cette réforme la complexifie avec la création d'un échelon supplémentaire, les métropoles ou pôles métropolitains* »

Avril 2014 (Revue Bretons / Question : le moment n'est pas opportun pour une Bretagne à cinq départements ?) : « *Faisons attention à une chose. Il faut commencer par le commencement. Sinon nationalement, on va amuser la galerie en faisant des découpages hasardeux et il ne se passera rien. Si vous commencez par dire on redécoupe comme ci comme ça, avec une vision technocratique là on fait fausse route. Ce qui prime c'est de donner plus de pouvoirs aux régions. Il ne faut pas qu'on se plante. Au niveau législatif, il faudra une grande souplesse dans les décisions de fusions, de détachements* »

Pierrick MASSIOT

21 mars 2013 (session Conseil régional) : « *La suppression des départements n'est pas pour nous une priorité* », « *Le pacte démocratique qui doit sceller cette nouvelle étape repose sur la confiance entre l'Etat et les collectivités : en témoigne la reconnaissance pour les trois niveaux de collectivités de la clause de compétence générale* »

19 juillet 2014 (Ouest-France) : *La réunification* : « *Je considère personnellement, que même si elle est très importante, ce n'est pas le sujet prioritaire. Il faut un apaisement sur cette question de la carte car elle n'est pas prioritaire* ».





Donner un cap

Malgré la situation difficile qui frappe la Bretagne, notre région dispose de nombreux atouts, au premier rang desquels ses habitants. Chaque fois qu'il a fallu relever des défis, les Bretonnes et les Bretons ont toujours su se mettre au travail, déployer des trésors d'énergie, de créativité et d'imagination pour peu qu'on leur laisse des espaces de liberté.

Pour mobiliser les acteurs socio-économiques, il y a trois conditions préalables. D'abord les entreprises ont besoin d'une stabilité fiscale, législative et réglementaire. Comment se projeter dans l'avenir quand les règles changent tout le temps ? Quand aux normes européennes et nationales, s'ajoutent des contraintes régionales ?

Ensuite pour s'engager, créer, les acteurs socio-économiques ont besoin d'un cap. Vous l'avez constaté à travers plusieurs exemples contenus dans ce livret : en dix ans, les socialistes n'ont pas su donner un cap clair à la Bretagne et ont zigzagué au gré de leurs intérêts ou par manque de courage politique.

Enfin, la Région doit être au service des acteurs socio-économiques, des Bretonnes et des Bretons et non l'inverse comme cela a été le cas durant cette décennie. C'est ce que nous dénonçons depuis dix ans.

Elus du groupe Droite & Centre de Bretagne, nous avons la volonté de concentrer les moyens dont la Région dispose autour de trois axes principaux :

- **le désenclavement sans lequel nous ne pourrions arrimer la Bretagne à la France et à l'Europe,**
- **le développement économique parce que l'avenir de notre région est lié à l'implantation sur nos territoires d'entreprises productives, innovantes et exportatrices,**
- **la formation pour l'emploi parce que nous ne considérons pas l'émigration de 15 000 jeunes Bretons comme une fatalité. Nous devons mettre la formation au cœur de l'entreprise et l'entreprise au cœur de la formation. Nous voulons faire de la Bretagne une terre d'excellence pour la voie de l'apprentissage.**

Ce cap imposera d'opérer des choix budgétaires et d'arrêter le saupoudrage, d'agir avec pragmatisme et non idéologie, enfin de mettre l'institution régionale au service de celles et ceux qui font avancer la Bretagne et non l'inverse.

A l'heure où la rédaction de ce livret a été achevée, nous ne connaissons toujours pas la date des prochaines élections régionales. « *Fin 2015* », a annoncé le Premier ministre sans autres précisions.

Dans quelques mois notre mandat s'achèvera donc et nous allons mettre ce temps à profit pour construire un nouveau projet pour la Bretagne qui, après ce livret tome 1, fera l'objet d'une publication tome 2. Nous le ferons pour vous et avec vous à l'occasion de futures rencontres. Vos contributions sont d'ores et déjà les bienvenues. Vous pouvez nous les adresser par écrit ou par courriel.

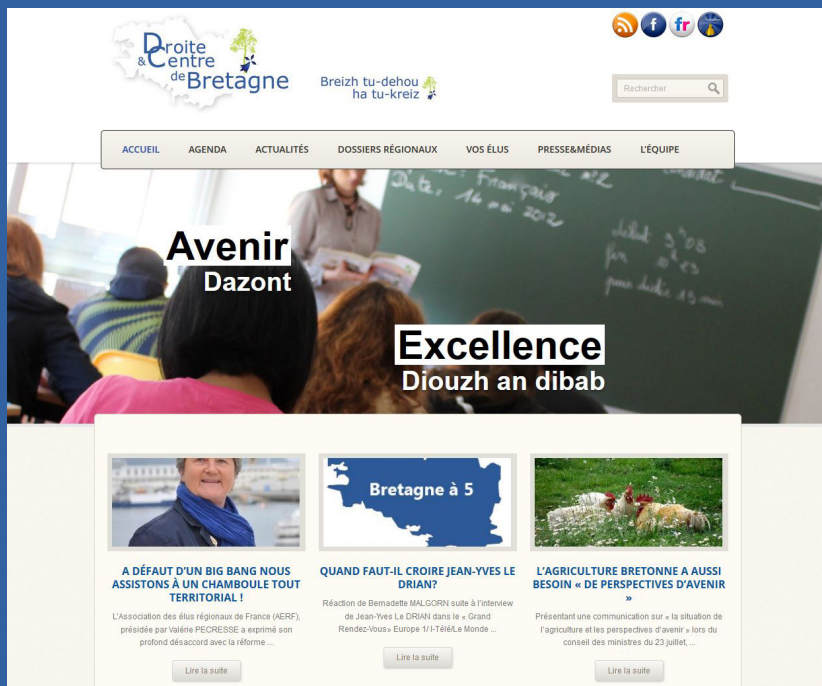
Bien Cordialement et au service de la Bretagne,
Les élus du groupe Droite & Centre de Bretagne





Suivez notre actualité sur Facebook
"Groupe Droite & Centre de Bretagne"

Abonnez-vous à notre newsletter sur notre site internet
www.droiteetcentredebretagne.fr



The screenshot shows the homepage of the website. At the top left is the logo for 'Droite & Centre de Bretagne' with a tree icon. To its right is the Breton slogan 'Breizh tu-dehou ha tu-kreiz'. On the far right are social media icons for RSS, Facebook, and Twitter, along with a search bar labeled 'Rechercher'. Below the header is a navigation menu with the following items: ACCUEIL, AGENDA, ACTUALITÉS, DOSSIERS RÉGIONAUX, VOS ÉLUS, PRESSE&MÉDIAS, and L'ÉQUIPE. The main content area features a large image of a classroom with a teacher and students. Overlaid on this image are two text boxes: 'Avenir Dazont' and 'Excellence Diouzh an dibab'. Below the main image are three article preview cards. The first card has a photo of a woman and the headline 'A DÉFAUT D'UN BIG BANG NOUS ASSISTONS À UN CHAMBOULE TOUT TERRITORIAL !'. The second card has a map of Brittany and the headline 'Bretagne à 5'. The third card has a photo of chickens and the headline 'L'AGRICULTURE BRETONNE A AUSSI BESOIN « DE PERSPECTIVES D'AVENIR »'. Each card includes a short text snippet and a 'Lire la suite' button.

Contact :

Groupe Droite & Centre de Bretagne
13 C, rue Franz Heller - 35700 RENNES
Tél. : 02.23.21.36.80 - Fax : 02.23.20.69.04

courriel : contact@droiteetcentredebretagne.fr